

Mallette des agents de programme

Introduction

Aux responsables de la prévention du dopage,

Le Département Éducation de l'Agence mondiale antidopage (AMA) a le plaisir de vous proposer ci-joint sa mallette éducative des agents de programme, conçue pour vous aider à mettre en œuvre des programmes d'éducation antidopage dans votre pays ou votre région.

Conformément à l'objectif général du Département Éducation de l'AMA, qui est de promouvoir la coopération entre les partenaires de l'AMA dans leur mise en œuvre d'initiatives d'éducation antidopage, ainsi que le partage des outils pédagogiques, plusieurs auteurs ont collaboré à la rédaction du contenu de cette mallette éducative.

Les « outils » qui composent cette mallette servent véritablement à construire votre propre programme d'éducation antidopage en les adaptant aux réalités de votre pays ou de votre région et en les personnalisant selon les besoins de vos groupes cibles. N'hésitez pas à les adapter pour mieux répondre à vos propres besoins en matière d'éducation et à les reproduire pour en faire profiter le plus grand nombre possible de responsables de la prévention du dopage dans votre pays ou votre région. Toutefois, si vous reproduisez ou adaptez une partie du contenu de la mallette éducative, nous vous prions de bien vouloir mentionner la propriété intellectuelle de l'AMA.

Afin que l'évolution de la mallette éducative réponde étroitement aux besoins des responsables de la prévention du dopage, le Département Éducation de l'AMA vous invite à lui faire parvenir vos commentaires et vos recommandations pour l'adaptation et l'amélioration du contenu de la mallette éducative, ainsi que l'information sur la manière dont vous l'avez utilisée et partagée avec les autres responsables de la prévention du dopage de votre pays ou de votre région.

Veuillez adresser vos questions et commentaires sur la mallette éducative et son intégration à votre programme d'éducation antidopage au Département Éducation de l'AMA, à l'adresse info@wada-ama.org.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

Les membres du Département Éducation de l'AMA

игра pulito
 reilu peli
 γυμναστική
 play true
 इमानदारी से खेलो
 tiszta játék
 ren sport
 aus mǎng
 spiel gerecht
 igra pošteno
 שחקו נקי
 juego limpio

Veuillez noter que ces informations sont sujettes à changement en tout temps. En cas de divergence entre ces informations et le Code mondial antidopage, le Code prévaut. Vérifiez toujours les règles antidopage les plus récentes auprès de votre Fédération internationale ou nationale ou de votre organisation nationale antidopage.

1. Faits saillants

L'AMA, le Code, Qui fait quoi en antidopage?

2. Programme mondial antidopage

Une présentation pour les administrateurs sportifs

3. Que devez-vous savoir?

Une présentation pour les sportifs de haut niveau

4. Contribuer au sport sans dopage

5. Procédure du contrôle antidopage

6. Enjeux éthiques

7. Conséquences pour la santé

8. Liste des interdictions

9. Quiz sur le dopage



Dans cette section, vous trouverez une série de **courts textes** présentant de l'information de base sur le thème de l'antidopage, incluant :

1. Les faits saillants de l'Agence mondiale antidopage (AMA);
2. Les principaux partenaires de la lutte antidopage; et
3. Les faits saillants du Code mondial antidopage (le Code).

Faits saillants à propos de l'Agence mondiale antidopage

Créée le 10 novembre 1999 à la suite de la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport qui s'est tenue à Lausanne.

Financée à parts égales par les gouvernements nationaux et le Comité international olympique.

Dirigée par un Conseil de fondation composé de 36 membres et d'un Comité exécutif formé de 12 membres, tous deux composés à parts égales de représentants du Mouvement olympique et des gouvernements.

Sa mission consiste à promouvoir, coordonner et superviser à l'échelle internationale la lutte contre le dopage dans le sport sous toutes ses formes.

Son logo traduit visuellement l'esprit universel du sport pratiqué de façon naturelle, dans le respect des règles et sans artifices :



- le « signe égal » évoque l'équité et le franc jeu;
- le « carré » représente les usages et règles du jeu qui doivent être respectés;
- le noir évoque la neutralité : c'est la couleur traditionnelle de l'arbitre;
- le vert évoque la santé et la nature, c'est aussi la couleur de nombreux terrains de jeu.

Son mandat :

- Publier le Code mondial antidopage; superviser l'acceptation et le respect du Code par les organismes régissant les sports.
- Coordonner les programmes d'éducation et de sensibilisation à la lutte contre le dopage destinés aux sportifs, aux entraîneurs, aux jeunes et à d'autres groupes ciblés.
- Financer et superviser des programmes de recherche scientifique et de recherche en sciences sociales consacrés au développement de nouvelles méthodes de détection des méthodes interdites et d'amélioration de la prévention du dopage.
- Réaliser des contrôles hors compétition sans préavis parmi les sportifs de haut niveau.
- Observer le contrôle du dopage et la gestion des résultats lors des grands événements sportifs.
- Encourager la mise en place de programmes antidopage nationaux ou régionaux.

Ce que ne fait pas l'AMA :

- Effectuer des analyses d'échantillons d'urine ou de sang. Les analyses des échantillons sont effectuées par les laboratoires accrédités par l'AMA à cette fin.
- Appliquer les sanctions pour violation des règles antidopage. Les sanctions sont appliquées par l'organisation dont les règlements anti-dopage ont été enfreints. Il peut s'agir d'un organisme antidopage, d'une organisation responsable d'une manifestation sportive ou d'une fédération sportive de niveau international ou national.

Située à Montréal, au Canada (siège social); bureaux régionaux à Lausanne, en Suisse (pour l'Europe); au Cap, en Afrique du Sud (pour l'Afrique); à Tokyo, au Japon (pour l'Asie et l'Océanie) et à Montevideo, en Uruguay (pour l'Amérique latine).

Contactez-nous :

Site Web : www.wada-ama.org

Courriel : info@wada-ama.org

Téléphone : +1 514 904-9232

Télécopieur : +1 514 904 8650

Les grands partenaires de la lutte antidopage

AUTORITÉS PUBLIQUES

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre, en concertation avec les gouvernements nationaux, de la Convention internationale contre le dopage dans le sport.

La **Convention internationale de l'UNESCO contre le dopage dans le sport** est un instrument juridique international. Il définit le cadre réglementaire juridique qui permet aux gouvernements d'aligner leur législation nationale sur le Code mondial antidopage et d'harmoniser leurs efforts dans la lutte contre le dopage dans le sport.

Gouvernements nationaux

Autorité publique responsable de la ratification, de l'acceptation, de l'adoption ou de l'adhésion à la Convention internationale contre le dopage dans le sport, ainsi que de sa mise en œuvre sur son territoire.

Doit verser des droits à l'AMA, le total représentant 50 % du financement de l'AMA.

ORGANISATIONS ANTIDOPAGE

Agence mondiale antidopage (AMA)

Reconnue par les autorités publiques et le Mouvement olympique à titre d'organisme international officiel responsable de la lutte contre le dopage et pour le Code mondial antidopage.

Le **Code mondial antidopage** est un ensemble de règles qui constituent les principes fondamentaux sur lesquels toute organisation sportive devrait baser ses politiques antidopage. Il comprend **la Liste des interdictions** et autres **Standards internationaux** pour les **contrôles**, les **autorisations d'usage à des fins thérapeutiques** et les **procédures de laboratoire**.

Organisations nationales antidopage (ONAD)

Organisme officiel responsable de la lutte antidopage dans un pays donné et reconnu à ce titre par l'AMA. *Chaque ONAD procède aux contrôles de dopage et gère les programmes d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques et de localisation de son propre groupe cible de sportifs soumis aux contrôles.*

Organisations régionales antidopage (ORAD)

Organisme officiel responsable de la lutte antidopage dans une région regroupant des pays voisins et reconnu à ce titre par l'AMA. *L'ORAD joue un rôle semblable à celui d'une ONAD pour les pays de sa région.*

FÉDÉRATIONS SPORTIVES

Comité olympique international (CIO)

Fait la promotion de l'olympisme et veille au bon déroulement des Jeux Olympiques en accord avec la Charte Olympique. *Fournit au nom du Mouvement olympique, 50% du financement de l'AMA.*

Fédérations internationales (FI)

Organisme de régie officiellement reconnu pour un sport donné. *Chaque FI procède aux contrôles de dopage et gère les programmes d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques et de localisation de son propre groupe cible de sportifs de niveau international soumis aux contrôles.*

Tribunal Arbitral du Sport (TAS)

Institution indépendante offrant des services d'arbitrage pour la résolution des litiges et l'audition d'appels liés au dopage déposés par diverses parties du monde sportif international (sportifs, membres du personnel d'encadrement, les FI, le CIO, l'AMA, etc.).

Autres organisations responsables de grands événements sportifs

tels que les Jeux Paralympiques (Comité international paralympique - CIP), les Jeux du Commonwealth (Fédération des Jeux du Commonwealth - FJC) et les Jeux continentaux (Organisation sportive panaméricaine – OSP, Association des comités nationaux olympiques d'Afrique – ACNOA, Comités Olympiques Européens – COE, Oceania National Olympic Committees - ONOC, Olympic Council of Asia - OCA)

Comité nationaux olympiques (CNO)

Comité olympique officiel responsable d'un pays donné et reconnu à ce titre par le CIO.

En l'absence d'une ONAD dans un pays donné, le CNO du pays en question joue le même rôle qu'une ONAD.

Fédérations nationales

Reconnue par la FI d'un sport donné comme organisme national officiel de régie. *La Fédération nationale peut agir à titre d'intermédiaire entre les sportifs et leur FI ou ONAD en ce qui a trait au contrôle antidopage.*

Faits saillants à propos du Code mondial antidopage

L'essentiel du Code

Le Code définit les principes fondamentaux que doit intégrer toute politique antidopage efficace. De plus, il établit expressément que toute procédure menant à l'application d'une sanction pour violation des règles antidopage doit respecter les droits de la personne et les principes d'équité et de justice.

VIOLATIONS	Description des diverses violations possibles, comme la présence ou l'utilisation d'une substance interdite, se soustraire à un contrôle du dopage, l'administration ou le trafic de substances ou de méthodes interdites, etc.
SANCTIONS	Description des sanctions applicables aux différents types de violations ainsi que les autres circonstances pouvant affecter les sanctions imposées.
GESTION DES RÉSULTATS	Description des procédures à suivre du moment où une violation possible des règles antidopage est signalée à un organisme de contrôle jusqu'à l'imposition de la sanction.
APPELS	Énoncé des dispositions régissant le droit d'appel de toutes les parties en cause dans une affaire de dopage.
LOCALISATION	Description des exigences, envers les sportifs assujettis à des contrôles hors compétition, de transmettre les informations sur leur localisation aux organismes de contrôle afin que les agents mandatés de contrôle du dopage puissent les localiser.
RÔLES ET RESPONSABILITÉS	Aperçu des rôles et responsabilités de l'AMA, des gouvernements et des signataires du Code en ce qui a trait au contrôle du dopage, à l'éducation, à la recherche, au partage de l'information, à la reconnaissance réciproque des décisions et à d'autres éléments assurant la coordination et l'harmonisation des programmes antidopage à l'échelle internationale.
ÉDUCATION	Tous les signataires doivent, selon les moyens dont ils disposent et l'étendue de leur responsabilité, et en collaboration avec les autres, planifier, mettre en œuvre, évaluer et superviser des programmes d'information et d'éducation pour un sport sans dopage.
Aux principes énoncés dans le Code s'ajoutent les quatre Standards internationaux suivants, qui en font partie intégrante, même s'ils constituent quatre documents séparés.	
LISTE DES INTERDICTIONS	Liste, par catégorie ou par nom, des substances et des méthodes interdites dans le sport. Cette liste distingue les substances et méthodes interdites en permanence de celles qui ne le sont qu'en compétition.
CONTROLE	Définit de manière détaillée toutes les procédures de contrôle du dopage à suivre, depuis la sélection du sportif à contrôler jusqu'au transport des échantillons pour l'analyse en laboratoire inclusivement.
AUTORISATION D'USAGE A DES FINS THERAPEUTIQUES	Permet aux sportifs de suivre un traitement médical dans certaines circonstances. La majorité des maladies courantes peuvent être traitées par des médicaments ne contenant pas de substance interdite. Toutefois, s'il se trouve qu'une substance ou une méthode à laquelle un sportif doit avoir recours pour traiter son problème médical est interdite, le Code permet aux sportifs de demander une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques.
LABORATOIRE	Définit de manière détaillée toutes les procédures que doivent suivre les laboratoires accrédités par l'AMA pour réaliser les analyses pour le contrôle du dopage, depuis le moment de la réception des échantillons jusqu'à la transmission des résultats aux organismes de contrôle, en passant par la préservation des échantillons restants.
PROTECTION DES DONNEES ET RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	Assurer une protection adéquate de la collecte et du traitement de données personnelles par les différentes parties prenantes de la lutte contre le dopage dans le sport.

Adoption et mise en œuvre

La liste des signataires du Code peut être consultée sur le site Web de l'AMA (cliquez sur Code/Acceptation du Code).



Cette section contient une présentation PowerPoint prête à utiliser sur l'AMA et le **Programme mondial antidopage**. Elle vise à présenter les concepts de base reliés à l'antidopage aux administrateurs sportifs.

Cette présentation est exempte du logo institutionnel de l'AMA. Vous pourrez ainsi la personnaliser à votre guise en y incluant le logo de votre Organisation nationale antidopage (ONAD), Comité national olympique (CNO) ou Fédération nationale (FN). Nous vous invitons également à y insérer de nouveaux contenus pour offrir à votre communauté une présentation finale reflétant votre réalité nationale.

L'AMA et le Programme mondial antidopage

Играть по правилам 公平競争
aus māng igra pošteno
שחקו נקי
jogo limpo spiel gerecht
juego limpio
hakça oyun لعب النزيه
最高の感動のために
tisza játék ren sport
шударга өрсөлдөе
ευγενής άμιλλα
franc jeu
play true
reilu peli
gioca pulito
чесна гра
ईमानदारी से खेले

©AMA- Version 3.0 – Décembre 2014

franc jeu

Elle publie uniquement la seule et unique LISTE DES SUBSTANCES ET MÉTHODES INTERDITES.

Organigramme de la lutte antidopage

L'organigramme de la lutte antidopage est structuré comme suit :

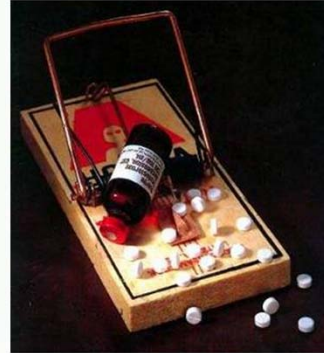
- TAS** (Tribunal Arbitral du Sport) est représenté par un bâtiment classique.
- Laboratoires** sont représentés par un flacon à titrage.
- AMA Le Code** est représenté par un logo avec deux barres horizontales et le texte "AMA Le Code".
- Sous **AMA Le Code**, il y a quatre entités :
 - CIO, CIP, FI**
 - Gouvernements**
 - CNO, CNP, FN**
 - ONAD, ORAD**
- En bas, une entité **Sportifs et entourage** est représentée par un rectangle.

Bref historique de l'AMA

Première Conférence mondiale sur le dopage dans le sport, Lausanne, 1999

Le CIO y invite les représentants des gouvernements et du Mouvement sportif

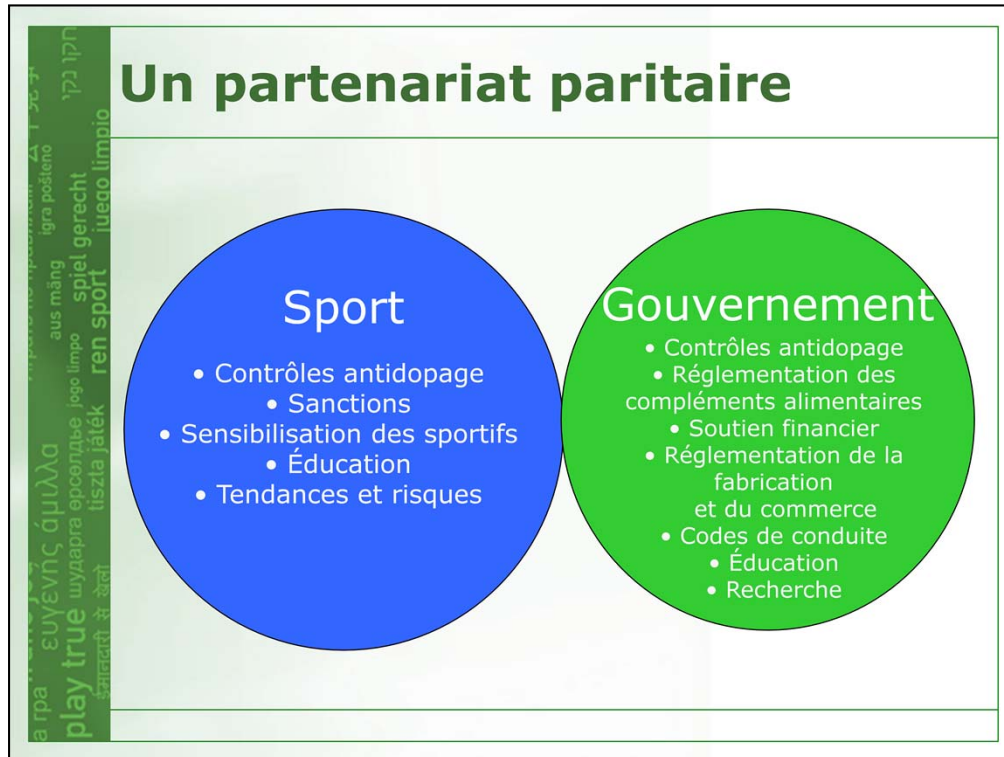
À la suite de la Conférence, une recommandation essentielle est faite au CIO : créer une organisation antidopage indépendante



En 1999, la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport a lieu à Lausanne, en Suisse.

Sur l'initiative du CIO, des représentants de gouvernements et du mouvement sportif sont invités à participer à la conférence.

À la suite de la Conférence, une recommandation primordiale est faite au CIO, soit de créer une organisation antidopage indépendante, qui sera l'Agence mondiale antidopage.



UN PARTENARIAT PARITAIRE

L'AMA représente un partenariat paritaire entre le milieu du sport et le gouvernement. Ce partenariat unique traduit le fait qu'une approche de collaboration et d'harmonisation est indispensable pour lutter efficacement contre le dopage dans le sport. Chaque partie apporte un ensemble spécifique de ressources qui, rassemblées, contribuent à une meilleure réussite :

Le milieu du sport est responsable de:

- réaliser des contrôles;
- sanctionner les sportifs;
- influencer les sportifs grâce à des programmes de sensibilisation;
- informer les sportifs et leur entourage des dangers et des conséquences du dopage;
- recueillir des informations importantes sur les tendances et les risques liés au dopage.

Les gouvernements sont responsables de:

- faciliter les contrôles du dopage et soutenir les programmes nationaux de contrôle;
- encourager l'adoption de bonnes pratiques pour l'étiquetage, la commercialisation et la distribution de produits pouvant contenir des substances prohibées;
- retirer tout soutien financier à ceux qui se dopent ou appuient le dopage;
- prendre des mesures de rétorsion contre la chaîne d'approvisionnement du dopage (fabricants, trafiquants, distributeurs);
- encourager la mise en place de codes de conduite professionnelle liés au sport et à la lutte contre le dopage;
- favoriser l'information sur la lutte contre le dopage et financer la recherche.

a rpa ευγενής αμιλλα
 play true wygrała epocznego
 igras postleno i gra postleno
 aus mänge joga limpo
 spiel gerecht iusgo limpio
 ren sport iszla jatek

Conférence mondiale 2003

Résolution de la Conférence

Reconnaissance du Code mondial antidopage comme la base de la lutte contre le dopage dans le sport.

Déclaration de Copenhague

Établit et encadre l'AMA, accepte le Code mondial antidopage et avalise le processus devant aboutir à une Convention.



La seconde Conférence mondiale sur le dopage dans le sport a lieu à Copenhague, au Danemark, en 2003.

Deux recommandations principales sont émises : –

- 1) Le Code mondial antidopage est reconnu comme la base de la lutte contre le dopage dans le sport.
- 2) La Déclaration de Copenhague est finalisée. Elle établit et encadre l'AMA, accepte le Code mondial antidopage et avalise le processus devant aboutir à une Convention. Il s'agit d'une étape décisive dans l'engagement des gouvernements dans la lutte contre le dopage.



Les gouvernements et le Code

Un processus en deux étapes

- 1 :** Déclaration de Copenhague
 - Engagement politique pour adopter les principes du Code
- 2 :** Convention internationale contre le dopage dans le sport
 - Moyen pratique pour harmoniser les politiques nationales avec le Code

LES GOUVERNEMENTS ET LE CODE

De nombreux gouvernements ne peuvent pas être juridiquement liés par un document comme le Code mondial antidopage. Conformément au Code, les gouvernements ont entrepris un processus en **deux étapes** visant à harmoniser leurs politiques nationales avec les principes du Code :

Étape 1 : Engagement politique face au Code

Les gouvernements signent la **Déclaration de Copenhague contre le dopage dans le sport** et démontrent ainsi leur engagement envers le Code, ainsi que leur intention d'adopter ses principes par le biais d'une convention internationale. En mars 2003, la Déclaration est signée par les 51 pays présents à la seconde Conférence mondiale. Les pays signataires sont maintenant au nombre de 184.

Étape 2 : Mécanisme pratique pour harmoniser les politiques nationales avec le Code

Les gouvernements élaborent une **Convention internationale contre le dopage dans le sport**, adoptée à l'unanimité lors de la Conférence générale de l'UNESCO en octobre 2005.

Rédigée sous l'égide de l'UNESCO, la Convention est préparée de 2003 à 2005 lors d'un vaste processus de rédaction et de consultation mettant à contribution 95 pays, des analyses par des groupes d'experts et des examens intergouvernementaux. L'AMA et le CIO prennent activement part au processus. Le 19 octobre 2005, la Convention est adoptée à l'unanimité par les 191 pays participant à la Conférence générale de l'UNESCO, à Paris. Le fait que cette Convention ait été préparée, négociée et adoptée à l'unanimité en à peine **deux ans** constitue un record dans le domaine des traités internationaux, qui demandent généralement entre 8 et 12 ans.*

**À titre de comparaison, l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant a nécessité 10 ans.*

Convention de l'UNESCO

- Établit le rôle essentiel des gouvernements dans la lutte contre le dopage
- Entrée en vigueur le 1^{er} février 2007
- Il s'agit du traité international de l'UNESCO qui a connu le plus grand succès
 - Vitesse de rédaction record
 - Vitesse de ratification record

Ce vaste processus de rédaction et de consultation fait appel à plus de 95 pays, à des analyses par des groupes d'experts et à des examens intergouvernementaux. Le 19 octobre 2005, la Convention est adoptée à l'unanimité par les 191 pays participant à la Conférence générale de l'UNESCO, à Paris. Le fait que ce traité ait été préparé, négocié et adopté à l'unanimité en à peine deux ans est proprement remarquable. La vitesse record à laquelle il a été rédigé et adopté est une démonstration flagrante du consensus général qui s'est fait autour de son importance.

8

Conférence mondiale 2007

1,500 représentants

- Autorités publiques
- Mouvement sportif
- Communauté antidopage
- Athlètes
- Observateurs
- Média



Résolution de Madrid

La 3^{ème} Conférence mondiale a avalisé le Code révisé dans le but de renforcer l'harmonisation et les programmes antidopage dans le monde entier .

Le 17 novembre 2007, lors de la troisième Conférence mondiale sur le dopage dans le sport organisée à Madrid (Espagne), le Mouvement sportif et les gouvernements ont adopté une Résolution (Résolution de Madrid) dans laquelle ils ont réitéré leur engagement à lutter vigoureusement contre le dopage dans le sport et approuvé le renforcement du Code mondial antidopage.

La Conférence mondiale a avalisé le Code révisé dans le but de renforcer l'harmonisation et les programmes antidopage dans le monde entier. Depuis son adoption initiale en 2003 par la communauté sportive et les gouvernements comme le cadre de lutte contre le dopage harmonisée dans le sport, le Code s'est révélé être un outil robuste et juste pour lutter contre le dopage dans le sport. Au cours d'une réunion précédant l'adoption de la Résolution de Madrid par les délégués à la Conférence, le Conseil de fondation de l'Agence mondiale antidopage (AMA) a adopté à l'unanimité les modifications du Code.

Au cours des trois jours de la Conférence, organisée par l'AMA avec le soutien du Conseil supérieur du sport espagnol, plus de 1500 représentants du Mouvement sportif, des autorités publiques, des sportifs, des observateurs et des médias ont notamment examiné les avancées réalisées dans la lutte contre le dopage dans le sport depuis la création de l'AMA fin 1999 et cherché à identifier des stratégies pour l'avenir.

L'AMA a lancé le processus de révision du Code en avril 2006, en consultation avec ses partenaires. Ce processus s'est étendu sur 18 mois et a inclus trois phases de consultation et trois versions révisées successives publiées et envoyées aux partenaires pour commentaires. L'AMA a encouragé tous ses partenaires à lui faire part de leurs commentaires. En outre, des représentants de l'Agence ont tenu plus de 40 réunions avec divers partenaires ou groupes de partenaires et donné plus de 70 présentations. Pour garantir la transparence de la consultation, le processus de participation a été publié sur le site Internet de l'AMA et clairement présenté. Chaque version du Code révisé a également été publiée, de même que les commentaires officiels soumis par les parties prenantes à la consultation (à moins d'une demande expresse de non-publication par la personne ou l'organisation en question).

Le Mouvement sportif et les gouvernements devront mettre en place les amendements inclus dans le Code révisé avant le 1^{er} janvier 2009.

a gra	ευγενής áμυλλα	aus māing	igra pošieno	הגר הנקי
play true	wydarza prawdę	jogo limpo	spiel gerecht	הגר הנקי
झापाती से खेलें	liszta játék	ren sport	luogo limpio	

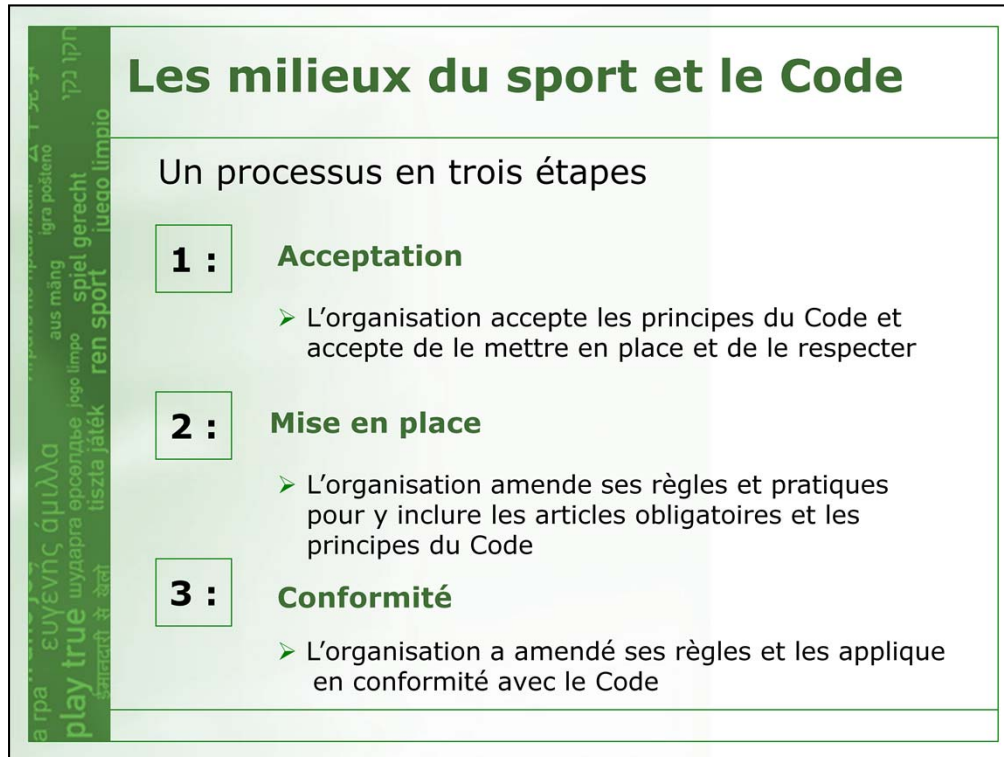
- Autorités publiques
- Mouvement sportif
- Communauté antidopage
- Athlètes
- Observateurs
- Média



Marque le renouvellement de l'engagement que les gouvernements et le mouvement sportif ont pris envers des règles qui protègent les droits des sportifs propres

Tous les participants se sont réunis pour faire la même chose, représentant la culmination de la révision du Code sur une période de 2 ans qui inclut 4 cycles de consultations, résultant en 4000 propositions de changements et 4 versions successives.

Suivant la mise en vigueur des signataires en 2014, le Code révisé et les standards internationaux prendront effet le 1 janvier 2015.



LES MILIEUX DU SPORT ET LE CODE : UN PROCESSUS EN TROIS ÉTAPES

Quelques mots sur : **l'acceptation, la mise en place et l'observation du Code**

• Dès qu'une organisation sportive a **accepté** le Code mondial antidopage, elle doit **l'appliquer**.

• **L'acceptation** du Code signifie que l'organisation sportive est d'accord avec les principes du Code et accepte de l'appliquer et d'en observer les termes.

• **L'application** du Code signifie que l'organisation sportive amende ses règles et politiques pour y insérer les articles et principes obligatoires du Code mondial antidopage.

• **L'observation** du Code signifie qu'une organisation sportive a amendé ses règles et politiques et les met en vigueur.

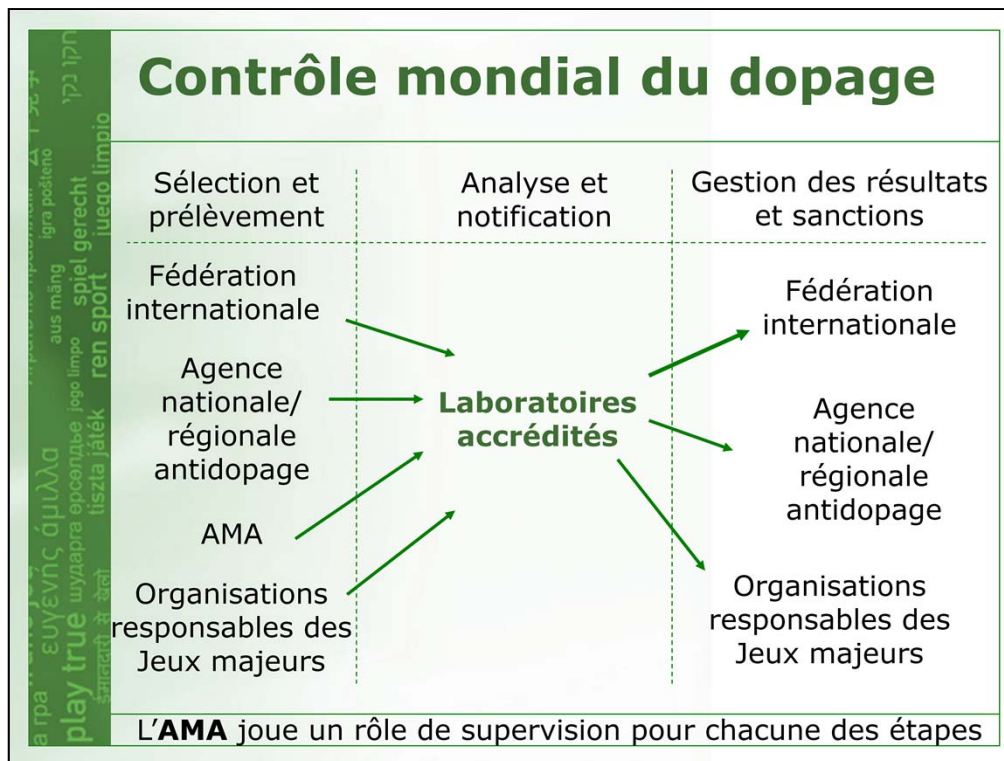
En tant qu'organisation internationale indépendante chargée de l'application du Code, l'AMA a le devoir de superviser les trois aspects que sont l'acceptation, l'application et l'observation, et de prendre toutes les mesures pour veiller à l'intégrité du Code. Les partenaires de l'AMA doivent effectuer chacune des trois étapes afin de s'aligner en tous points sur le Code.

a gra εὐγενής ἀμιλλα play true ὑψηλὰ ἑρσένδια igitur ἡ ἀρετή	Le rôle de supervision de l'AMA envers le milieu du sport Acceptation du Code ➤ Suivi et signalement Application ➤ Révision quotidienne des règles et des règlements ➤ Mise à disposition de règlements modèles, pratiques exemplaires Observation ➤ Supervision quotidienne des sanctions ➤ Appel le cas échéant ➤ Rapport de conformité semestriel aux partenaires (article 23.4 du Code)
--	---

Conformément au Code, l'AMA est chargée de superviser les trois activités suivantes : acceptation, application et observation.

Application : Chaque jour, l'AMA révisé les règles et les règlements sportifs et fournit des règles modèles de pratiques exemplaires afin de faciliter l'application du Code dans les règles et les processus des partenaires.

12



Voici les organisations qui participent au processus de CONTRÔLE DU DOPAGE (contrôle) :

La plupart des contrôles sont effectués par les Fédérations internationales (FI) pour les sportifs de niveau international et par les organisations nationales antidopage (ONAD) pour les autres sportifs.

L'AMA dirige un programme de contrôle hors compétition en collaboration avec les Fédérations internationales (FI).

Les organisations multisports effectuent aussi des contrôles pendant la tenue des manifestations dont elles sont responsables (p. ex., Jeux Olympiques et Jeux Paralympiques).

TOUS LES ÉCHANTILLONS doivent être analysés par un laboratoire accrédité par l'AMA à cette fin.

Les résultats d'analyse sont transmis aux organisations qui ont procédé aux contrôles; l'AMA ne reçoit que les résultats d'analyse anormaux (RAA), autrefois appelés « résultats positifs ».

Grâce à cet arrangement, tous les résultats d'analyse anormaux sont communiqués par les laboratoires à l'AMA et, de ce fait, ne peuvent être dissimulés, falsifiés ou liés à toute autre forme de corruption.

Programme mondial antidopage

Niveau 1: Le Code mondial antidopage

Obligatoire



Niveau 2: Les standards internationaux

Obligatoire



Niveau 3: Les modèles de meilleures pratiques

Recommandé



RÈGLES MODÈLES:
ORGANISATIONS NATIONALES
ANTIDOPAGE



RÈGLES MODÈLES:
FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES



RÈGLES MODÈLES:
COMITÉS NATIONAUX
OLYMPIQUES

Coordonnées

BUREAU PRINCIPAL

Tour de la Bourse
800, Place Victoria,
bureau 1700
Montréal (Québec) H4Z 1B7
CANADA

Tél. : +1 514 904-9232
Téléc. : +1 514 904-8650

info@wada-ama.org
www.wada-ama.org

BUREAUX RÉGIONAUX

Europe

MSI Maison du Sport International
54, avenue de Rhodanie
1007 Lausanne
Suisse
Tél. : +41 21 343 43 41

Asie / Océanie

a/s de Institut japonais des Sciences du Sport
3-15-1 Nishigaoka, Kita-Ku
Tokyo, 115-0056 JAPON
Tél. : +81-3-5963-4321

Afrique

Protea Assurance Building, 8e étage
Greenmarket Square
Le Cap, 8001 AFRIQUE DU SUD
Tél. : +27 21 483 9790

Amérique latine

Centre mondial du commerce de Montevideo
Tour II - Unité 712 - 18^e étage
Calle Luis A de Herrera 1248
Montevideo, URUGUAY
Tél. : +598 2 623 5206

play true
αμερικανική
aus mänge
jogo limpo
ren sport
liszta játék
igra posłano
spiel gerecht
juego limpio



Cette section contient une présentation PowerPoint prête à utiliser sur les **principaux enjeux reliés à l'antidopage**. Elle vise à présenter les concepts de base et les reliés à l'antidopage aux sportifs de haut niveau, incluant :

- Liste des interdictions
- Autorisations d'usage à des fins thérapeutiques
- Violations des règles antidopage
- Principe de la responsabilité objective
- Groupe cible de sportifs soumis aux contrôles
- Information sur la localisation des sportifs

Cette présentation est exempte du logo institutionnel de l'AMA. Vous pourrez ainsi la personnaliser à votre guise en y incluant le logo de votre Organisation nationale antidopage (ONAD), Comité national olympique (CNO) ou Fédération nationale (FN). Nous vous invitons également à y insérer de nouveaux contenus pour offrir à votre communauté une présentation finale reflétant votre réalité nationale.

Que faut-il savoir?

Играть по правилам 公平竞争
aus māng igra pošteno
שחקו נקי
jogo limpo
spiel gerecht
juego limpio
reilu peli
tiszta játék
ren sport
hakça oyun
العاب النزيه
最高の感動のために
فرعان داری سے خولو
ευγενής άμιλλα
franc jeu
play true
chесна гра
шударга өрсөлдөе

©AMA- Version 3.0 - Décembre 2014



Liste des interdictions

- Liste unique
- Révisée chaque année
- Édition courante : www.wada-ama.org
- Distinction « en compétition » et « hors compétition »
- Substances interdites dans certains sports

Il existe une seule et unique Liste, publiée par l'Agence mondiale antidopage (AMA).

La Liste est révisée chaque année; elle entre en vigueur le 1er janvier et est publiée trois mois avant cette date.

La plus récente édition de la Liste peut être consultée en tout temps sur le site Internet de l'AMA, à www.wada-ama.org.

La Liste indique les substances et les méthodes interdites dans tous les sports.

La Liste établit une distinction entre les substances interdites en compétition et hors compétition.

La Liste identifie les substances expressément interdites dans des sports spécifiques.

Autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT)

Reconnaissance du droit du sportif à recevoir le meilleur traitement médical

- L'usage d'une substance ou d'une méthode interdite pour une condition médicale légitime
- Régies par l'ONAD ou la FI
- Formulaire de demande complété par le médecin
- Au moins 30 jours avant la prochaine compétition
- Attendre l'AUT avant d'en faire usage

Le principe de l'AUT reconnaît le droit du sportif à recevoir le meilleur traitement médical disponible.

- obtenir un formulaire de demande auprès de votre FI ou de votre ONAD (selon votre groupe cible de sportifs soumis aux contrôles)
- demander au médecin de remplir le formulaire de demande et fournir les documents requis (résultats d'analyse, confirmation du diagnostic, etc.)
- soumettre votre demande au moins 30 jours avant votre prochaine compétition

3

Violations des règlements antidopage

- *Présence ou usage*
- *Refus ou omission de se soumettre au prélèvement d'échantillon*
- *Violation des règlements sur la localisation*
- *Falsification du processus de contrôle*
- *Possession, trafic*
- *Administration ou toute autre forme de complicité*
- *Association interdite avec une personne dont la suspension est en lien avec le dopage*

la présence ou des signes d'usage d'une substance ou méthode interdite

la violation des règlements sur la localisation (pour les sportifs faisant partie d'un groupe cible soumis aux contrôles)

la possession ou le trafic d'une substance ou méthode interdite

L'association avec une personne qui a été suspendue ou poursuivie dans le cadre d'une violation des règles antidopage

4

Principe de responsabilité objective

VOUS êtes le **SEUL** et unique responsable de ce qui pénètre dans votre organisme

LE PRINCIPE DE LA RESPONSABILITÉ OBJECTIVE

Conformément au principe de la responsabilité objective, sur lequel sont fondés tous les règlements antidopage, il y a violation des règles chaque fois que l'on détecte une substance interdite dans le prélèvement d'un sportif.

Ce signifie que :

VOUS (le sportif) êtes le **SEUL** responsable de ce qui pénètre dans votre organisme!!!

Groupes cibles de sportifs soumis aux contrôles

Groupes cibles de sportifs soumis aux contrôles

Groupes cibles de sportifs soumis aux contrôles

- # Groupes cibles de sportifs soumis aux contrôles

Les groupes cibles de sportifs soumis aux contrôles :

regroupent des sportifs de haut niveau désignés par chaque fédération internationale (FI) ou organisation mondiale antidopage (ONAD) pour être soumis à des contrôles en compétition et hors compétition

Les sportifs qui font partie d'un groupe cible soumis aux contrôles :

- sont avisés formellement de leur appartenance à un groupe par leur ONAD ou leur FI
- peuvent être soumis à des contrôles inopinés hors compétition
- doivent transmettre les informations sur leur localisation à leur ONAD ou à leur FI

α τρα	ευγενής ἀμίλλα	aus mǎng	igra pošteno	игро постоно	игро постоно
play true	шударга ерсалды	jogo limpo	spiel gerecht	спил геречт	спил геречт
ईसादारी से खेलो	tiszta játék	ren sport	juego limpio	игро постоно	игро постоно

Les informations devant être soumises comprennent :

- Chaque FI ou ONAD établit ses propres procédures et dispositions relatives à la transmission des informations sur la localisation.

Centre mondial du commerce de Montevideo
Tour II - Unité 712 - 18e étage
Calle Luis A de Herrera 1248
Montevideo, URUGUAY
Tél. : +598 096 856 907



Cette section contient une présentation PowerPoint prête à utiliser sur les différentes façons dont les sportifs et leur entourage peuvent jouer Franc Jeu et **contribuer au sport sans dopage**. Elle vise à sensibiliser les sportifs et leur entourage et leur offrir des conseils pratiques sur leurs droits et responsabilités, de même que toute l'information nécessaire pour lutter contre le dopage dans le sport.

Cette présentation est exempte du logo institutionnel de l'AMA. Vous pourrez ainsi la personnaliser à votre guise en y incluant le logo de votre Organisation nationale antidopage (ONAD), Comité national olympique (CNO) ou Fédération nationale (FN). Nous vous invitons également à y insérer de nouveaux contenus pour offrir à votre communauté une présentation finale reflétant votre réalité nationale.

Contribuer au sport sans dopage

Играть по правилам 公平競争
aus māng igra pošteno שחקו נקי
franc jeu ευγενής άμιλλα
чесна гра шударга ёрсселдые jogo limpo
gioca pulito play true tiszta játék ren sport juego limpio
reilu peli ईमानदारी से खेले
最高の感動のために hakça oyun لعب النزيه

©AMA- Version 3.0 – Décembre 2014



Cette partie de la présentation décrit des façons de :

- éviter de violer non intentionnellement les règles antidopage en vigueur
- faire votre part pour prévenir le dopage dans votre sport
- promouvoir le sport sans dopage pour la prochaine génération de sportifs.

Le sportif responsable et propre

- connaît et respecte les règles
- connaît ses droits et ses responsabilités

EST-CE VOTRE CAS?

Le sportif responsable et propre

- connaît et respecte les règles
- connaît ses droits et ses responsabilités

EST-CE VOTRE CAS?

Le sportif responsable et propre

- connaît et respecte les règles
- connaît ses droits et ses responsabilités

EST-CE VOTRE CAS?

Le sportif responsable et propre

- connaît et respecte les règles
- connaît ses droits et ses responsabilités

EST-CE VOTRE CAS?

LE SPORTIF RESPONSABLE ET PROPRE :

- connaît et respecte les règles applicables à son sport, y compris les règlements antidopage
- connaît ses droits et responsabilités en vertu des règlements antidopage en vigueur et à l'égard de la procédure de contrôle du dopage

EST-CE VOTRE CAS?

Respecter la procédure

- Localisation
- Se soumettre aux contrôles
- Autorisation d'usage à des fins thérapeutiques

RESPECTEZ LA PROCÉDURE

- Si demandé, transmettez les informations exactes sur votre localisation et envoyez des mises à jour aussitôt qu'on vous les demande
- Respectez la procédure de contrôle du dopage lorsque vous êtes sélectionné pour être soumis à un contrôle
- Au besoin, assurez-vous de respecter la date limite de soumission d'une demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques

Savoir ce que vous consommez

- Informer le médecin et le pharmacien de votre statut
- Obtenir des conseils sur vos médicaments
- Consulter avant de prendre des compléments alimentaires

Rappelez-vous du principe de la responsabilité objective!

- Vérifiez tout ce que vous mangez, buvez et inhalez, et toute substance injectée dans votre organisme ou appliquée sur votre corps, quelle qu'en soit la forme
- Rappelez toujours à votre médecin et à votre pharmacien que vous êtes un sportif d'élite soumis à des règlements antidopage
- Communiquez avec votre ONAD ou consultez le pharmacien avant de prendre quelque médicament que ce soit, sur ordonnance OU non.
- Consultez un professionnel de la santé qualifié si vous croyez que vous présentez une carence justifiant la prise de compléments alimentaires. Dans la mesure du possible, évitez de recourir à de tels compléments. Toutefois, si vous croyez que c'est nécessaire, suivez les recommandations d'un professionnel de la santé qualifié et assurez-vous que les compléments en question ne contiennent aucune trace d'une substance interdite.

Rappelez-vous du principe de la responsabilité objective!

Parler franchement

- Énoncer votre position
- Signaler toute activité suspecte

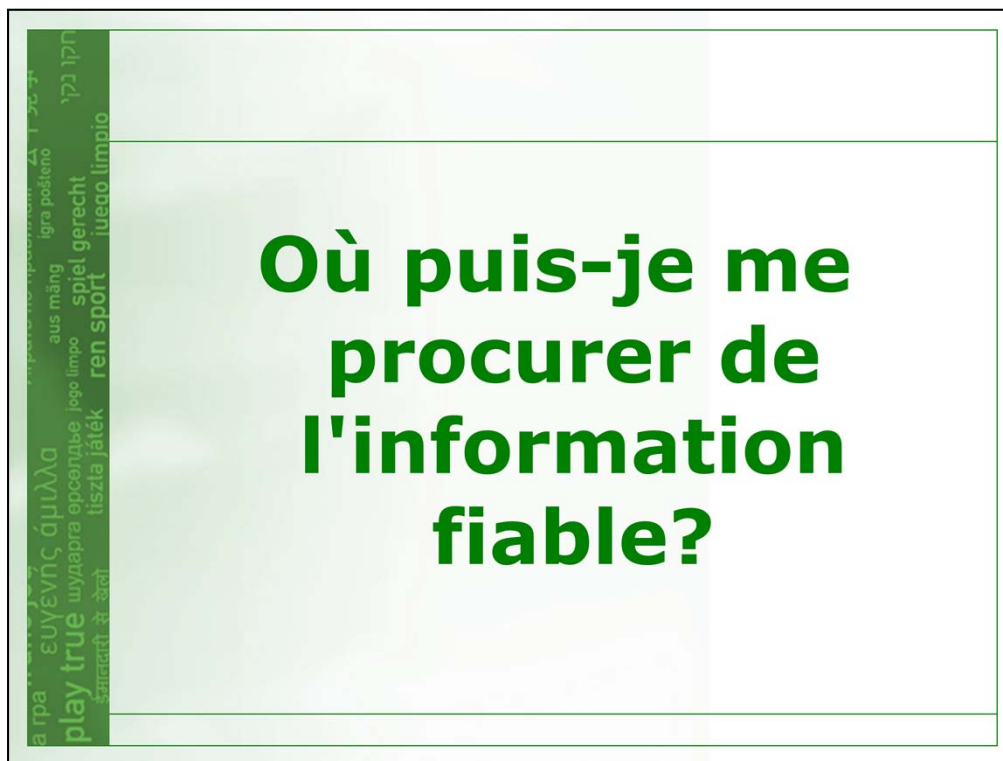
PARLER FRANCHEMENT

Communiquez votre engagement pour le sport sans dopage aux personnes de votre entourage.

- Jamais vous ne réaliserez à quel point le fait de communiquer votre engagement pour le sport sans dopage incite les autres sportifs à adopter la même attitude!
- Saisissez toutes les occasions de démontrer votre intégrité aux jeunes sportifs.
- Affirmez clairement votre soutien vis-à-vis des activités de contrôle du dopage en expliquant qu'il s'agit pour vous d'une occasion idéale de prouver que vous êtes un sportif propre.

Signalez toute activité suspecte liée au dopage dans votre milieu sportif :

- Communiquez tout soupçon de dopage éventuel à votre organisation nationale antidopage (ONAD) ou à l'AMA.
- Ne permettez à aucun tricheur de vous priver des médailles ou du classement que vous méritez.
- Communiquez l'identité de toute personne vous suggérant de recourir au dopage. Cette personne aura ainsi plus de difficulté à approcher des sportifs plus vulnérables.



À QUI FAIRE CONFIANCE?

C'est l'une des tâches les plus difficiles.

De manière générale, les personnes et les organisations qui n'ont rien à gagner des performances des sportifs sont les plus susceptibles de vous donner des avis dignes de foi.

Remarque à l'intention des agents de programme : Avant la présentation, tâchez d'obtenir des renseignements précis sur les services offerts par les organisations concernées dans votre pays ou dans votre sport. Veillez à inscrire ces renseignements avec précision sur les deux prochaines diapositives.



Qui peut vous aider?

- Organisation nationale antidopage
 - *(Insérez ici les coordonnées de votre ONAD)*
- Fédération internationale
 - *(Insérez ici les coordonnées de votre FI)*
- Agence mondiale antidopage
www.wada-ama.org

Votre organisation nationale antidopage (ONAD) ou votre fédération internationale (FI) peut vous procurer :

- Information sur les règlements et procédures antidopage applicables aux sportifs de votre pays (ONAD) ou à votre sport (FI)
- Ressources éducatives sur la prévention du dopage
- Service d'information sur le statut des médicaments vendus dans votre pays (ONAD)
- Tout service anonyme de signalement d'activités liées au dopage dont vous êtes témoin

Le site Internet de l'Agence mondiale antidopage (www.wada-ama.org) propose des outils de prévention du dopage en plusieurs langues, dont :

- Guide du sportif
- Brochures d'information par thème et listes de « Questions et réponses ».
- Le Quiz sur le dopage
- Vidéo sur le contrôle du dopage et plus encore.

a gra	ευγενής ἀμιλλα	play true	шудара ерсеџде	jogo limpo	aus mähng	igra posłeno	הגר הנקי
	झुझपारी से खेली		tiszta játék	ren sport			הגר הניקיון

- Comité national olympique ou paralympique
(Insérez ici les coordonnées de votre CNO ou CNP)
- Organisme gouvernemental responsable du sport dans votre pays
(Insérez ici les coordonnées de cet organisme)
- Fédération nationale de sport
(Insérez ici les coordonnées de votre FN de sport)

(Inscrivez sur cette diapositive tous les renseignements pertinents recueillis sur les initiatives de prévention du dopage de ces organisations nationales)

Centre mondial du commerce de Montevideo
Tour II - Unité 712 - 18e étage
Calle Luis A de Herrera 1248
Montevideo, URUGUAY
Tél. : +598 096 856 907



Dans cette section, vous trouverez l'information clef sur les différentes étapes de la **procédure de contrôle du dopage**. Les informations visent les sportifs, entraîneurs et médecins sportifs pour s'assurer qu'ils soient prêts et informés de leurs droits et responsabilités avant d'être contrôlés.

Pour de plus amples informations sur la procédure du contrôle du dopage, consultez notre site Web au :

<http://www.wada-ama.org/fr/Programme-mondial-antidopage/Sport-et-Organisations-antidopage/Standards-internationaux/Standards-internationaux-de-controle/>

De plus, pour visionner la vidéo sur les processus du contrôle du dopage pour les sportifs, cliquez sur le lien suivant :

<http://www.youtube.com/wadamovies#p/u/8/GIZ-40oJYAE>

En quoi consiste la procédure de contrôle du dopage?

franc jeu
честна гра
ευγενής άμιλλα
Играть по правилам
公平竞争
gioca pulito
play true
шударга өрсөлдөe
jogo limpo
aus mǎng
igra pošteno
reilu peli
tiszta játék
ren sport
spiel gerecht
שחקו נקי
ईमानदारी से खेले
最高の感動のために
hakça oyun
juego limpio
العب النزيه

©AMA- Version 3.0 - Décembre 2014

Notification

- L'agent de contrôle du dopage (ACD) vous avise du contrôle
- L'ACD indique où se trouve le poste de contrôle
- L'ACD ou une escorte vous accompagne tout au long de la procédure.

vous avez le DROIT de :

- De plus, vous DEVEZ :

- 2

Prélèvement de l'échantillon

- Choisissez un conteneur de prélèvement
- Produisez l'échantillon à la vue de l'ACD ou de l'escorte
- Gardez le contrôle de votre conteneur de prélèvement et échantillon en tout temps

vous avez le DROIT de :

- De plus, vous DEVEZ :

- 3

Scellage de l'échantillon

- Choisissez une trousse de prélèvement d'échantillons
- Versez l'urine dans le flacon B, puis dans le A
- Scellez les deux flacons

vous avez le DROIT de :

- De plus, vous DEVEZ :

- 4

Dernières étapes

- L'ACD analyse la gravité spécifique de l'urine restante
- L'ACD remplit le formulaire de contrôle du dopage
- Vérifiez et signez le formulaire de contrôle du dopage

Vous avez le DROIT de :

- De plus, vous DEVEZ :

- 5

a gra	ευγενής ἀμιλλα	play true	шудара ерселдье	jogo limpo	aus mähng	igra poslieno	игроу
	ਸ਼ੁਧਾਰੀ ਖੇਲੀ		tiszta játék	ren sport			игро limpio

- être averti d'un résultat d'analyse anormal (RAA) de l'échantillon A
- demander l'analyse de l'échantillon B
- assister à l'ouverture de l'échantillon B
- faire appel de la décision
- audience juste et impartiale

être averti d'un résultat d'analyse anormal (RAA) (autrefois appelé un résultat positif) de son échantillon

assister ou mandater un représentant pour assister à l'ouverture de l'échantillon B
aux fins d'analyse

Avoir une audience dans un délai raisonnable par un panel juste et impartial

Sanctions

Les sanctions possibles :

- Annulation des résultats en compétition
- Invalidation des résultats depuis le contrôle
- Période de suspension (allant d'un avertissement jusqu'à la suspension à vie)
- Conséquences pour les équipes

✓ Tous les détails dans l'Article 10 du Code

Disqualification de la compétition pendant laquelle le prélèvement d'échantillon a été réalisé et invalidation de tout résultat, y compris les médailles, records, classements, points, prix en argent et autres honneurs reçus lors de cette compétition

Disqualification des compétitions ultérieures (depuis le moment du prélèvement de l'échantillon jusqu'à la notification des résultats d'analyse) et invalidation de tout résultat, y compris les médailles, records, classements, points, prix en argent et autres honneurs reçus lors de ces compétitions

Période de suspension, allant d'un avertissement à l'interdit à vie, selon :

- le type de violation
- les circonstances particulières
- la nature ou la quantité des substances détectées
- les infractions précédentes

Parmi les autres conséquences pour les équipes, on retrouve aussi la notification aux co-équipiers du sportif de se soumettre à d'autres contrôles, la disqualification de l'équipe à la compétition et l'invalidation des résultats obtenus par les équipes lors de cette compétition

play true
α γρά
ευγενής ἀμιλλα
wysadpra epcenndae
jogo limpo
aus mǎng
ren sport
spiel gerecht
igra posłeno
אניקו לימפיו
אניקו לימפיו

Appels

Les sportifs peuvent faire appel :

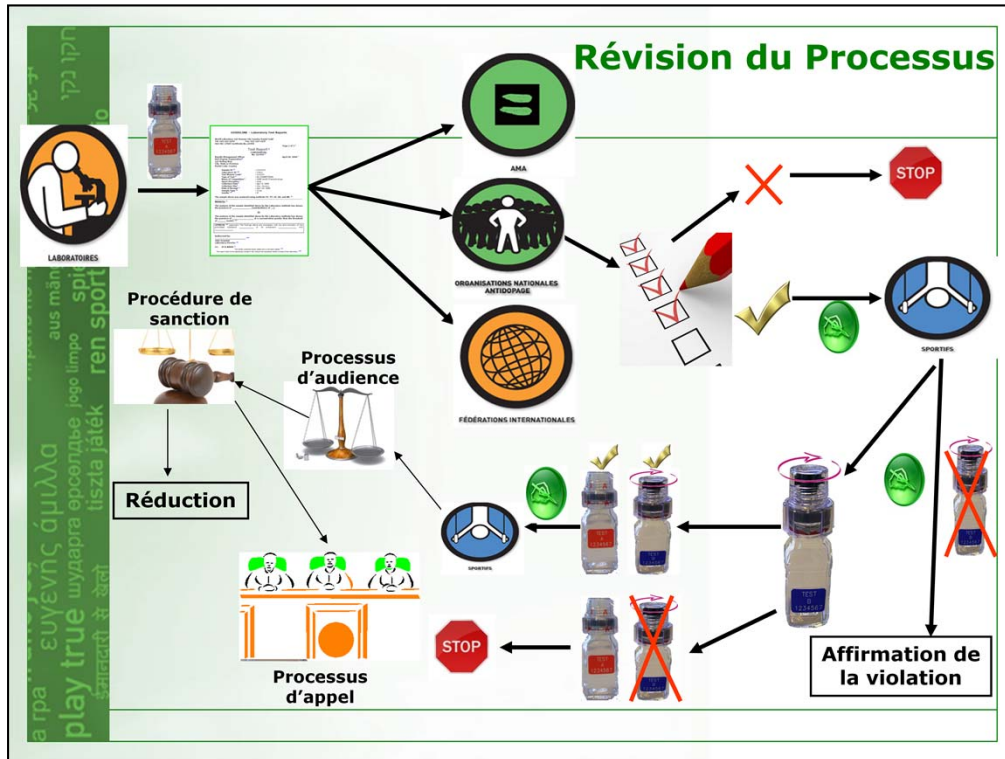
- Selon les procédures internes de la FI ou de l'ONAD
- Selon d'autres procédures
- Au Tribunal Arbitral du Sport (TAS)

Les FI, les ONAD et l'AMA ont également le droit d'en appeler d'une décision

Les sportifs peuvent faire appel d'une décision relative à une violation des règlements antidopage ou à une sanction :

- par le biais de la procédure d'appel interne de leur FI ou de leur ONAD le cas échéant (tel que spécifié dans les règlements antidopage de l'organisation concernée)
- devant une autre organisation d'appel (par exemple, un tribunal arbitral national)
- devant le Tribunal Arbitral du Sport (sportifs de niveau international seulement)

Une fédération internationale, une organisation nationale antidopage et l'AMA ont également le droit de faire appel d'une décision jugée non conforme au Code mondial antidopage



a gra	ευγενής ἀμίλλα
play true	wydarpa epcenidbe jage limpo क़यानवारी से खेलो
	aus mǎng
	jogo limpo
	spiel gerecht
	ren sport
	juego limpio
	igra posłeno
	תקין וכרי

Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 1700
Montréal (Québec) H4Z 1B7
CANADA

www.wada-ama.org

Europe

MSI Maison du Sport International
Avenue de Rhodanie 54
1007 Lausanne, SUISSE
Tél. : +41 21 343 43 40
Téléc. : +41 21 343 43 41

a/s Institut Japonais des Sciences du Sport
3-15-1 Nishigaoka, Kita-Ku
Tokyo, 115-0056 JAPON
Tél. : +81 3 5963 4321
Télec. : +81 3 5963 4321

Protea Assurance Building, 8e étage
Greenmarket Square
Le Cap, 8001 AFRIQUE DU SUD
Tél. : +27 21 483 9790
Téléc. : +27 21 483 9791

Centre mondial du commerce de Montevideo
Tour II - Unité 712 - 18e étage
Calle Luis A de Herrera 1248
Montevideo, URUGUAY
Tél. : +598 096 856 907

10

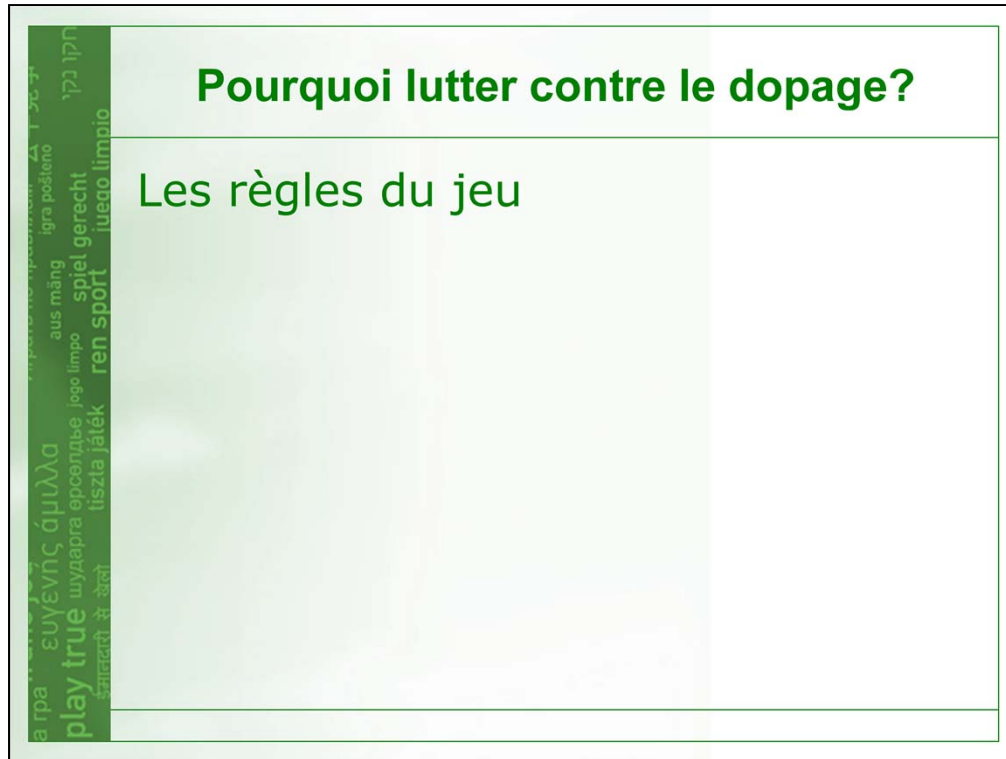


Dans cette section, vous trouverez une courte présentation PowerPoint prête à utiliser portant sur les **Fondements éthiques** de la lutte contre le dopage dans le sport. Elle cherche à fournir à tous ceux impliqués dans le combat contre ce fléau des arguments clés pour répondre aux détracteurs qui proclament que laisser les sportifs se doper résulterait en une compétition saine et équitable.

Fondements éthiques

Играть по правилам 公平競争
aus māng igra pošteno
שחקו נקי
jogo limpo
spiel gerecht
juego limpio
ren sport
hakça oyun
العاب النزيه
最高の感動のために
tiszta játék
reilu peli
play true
فرعنا
ευγενής άμιλλα
franc jeu
чесна гра

©AMA- Version 3.0 - Décembre 2014



LES RÈGLES DÉFINISSENT LES SPORTS

Donnez un exemple de règle technique spécifique à votre sport et sans laquelle il ne serait plus le même.

Exemple : natation : absence de couloirs, contacts permis entre les nageurs; golf : utilisation d'un bâton de baseball au lieu d'un fer; soccer : utilisation permise des mains pour diriger le ballon; ski alpin : parcours sur herbe, etc.

MAINTIEN DE L'INTÉRÊT SUSCITÉ PAR LE SPORT :

Les règles garantissent l'équité, en ce sens que tous les concurrents ont une chance égale de gagner, ce qui maintient l'intérêt suscité par le sport (quel concurrent ou quelle équipe remportera la victoire?).

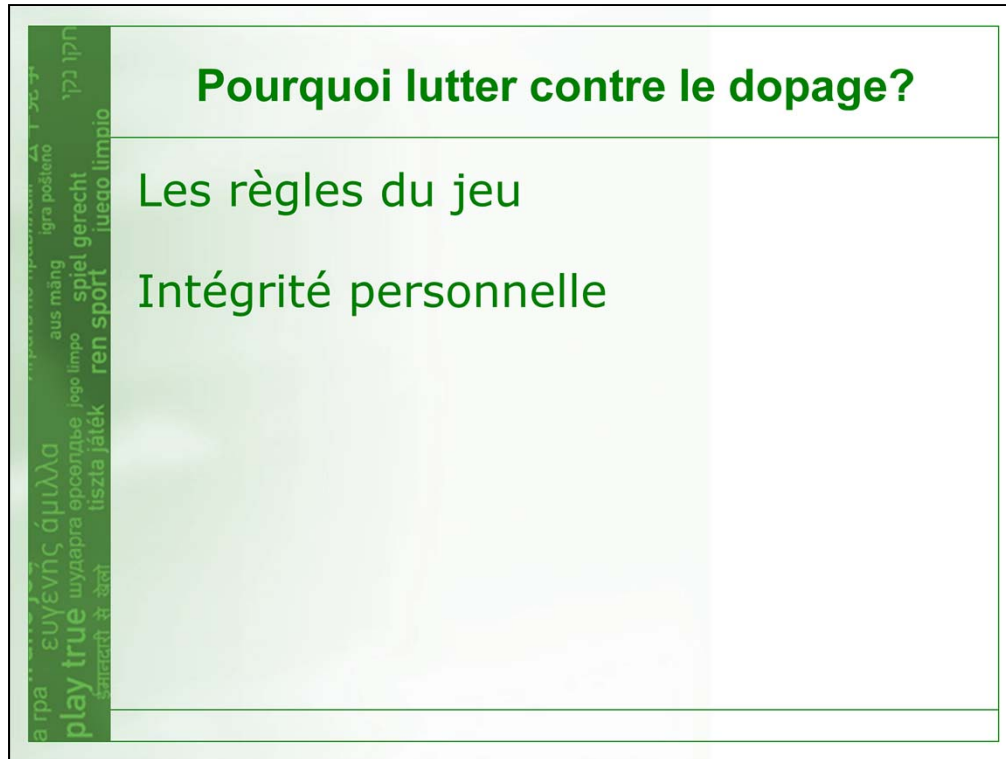
Donnez un exemple de règle (applicable à votre sport si possible) qui contribue à garantir l'équité.

Exemple : classement par poids; catégorie d'âge; handicaps au golf; longueur des bâtons de hockey (sur gazon ou sur glace); etc.

ÉGALITÉ :

Toutes les règles (de même que les méthodes de surveillance et de renforcement des règles) ont été conçues pour donner à tous les participants des chances égales.

Y COMPRIS LES RÈGLES ANTIDOPAGE!!!



INTÉGRITÉ PERSONNELLE

La tricherie est un manque de respect, aussi bien envers vous-même qu'envers les autres sportifs.

Lorsque vous enfreignez les règles, vous violez le pacte non écrit avec vos concurrents que vous pratiquez le même sport, que vous jouez le même franc jeu.

Une victoire obtenue par tricherie laisse un goût amer.

Bien sûr, on vous remet une médaille ou un prix, on vous acclame, mais au fond de vous, vous ne cesserez jamais de vous demander si vous auriez pu gagner sans une aide artificielle.

Vous avez droit au respect de vos concurrents.

La lutte contre le dopage dans le sport vise également à empêcher les tricheurs de se mesurer aux sportifs propres.



Pourquoi lutter contre le dopage?

Les règles du jeu

Intégrité personnelle

Quatre droits à protéger

- Les sportifs propres
- Une compétition saine et sécuritaire
- L'esprit sportif
- La société

QUATRE DROITS À PROTÉGÉR

1. Les sportifs propres : protéger leur droit à la pratique du sport sans dopage
2. Une compétition saine et sécuritaire : protéger les sportifs contre l'impression d'être forcés de recourir à des méthodes malsaines ou dangereuses pour gagner
3. L'esprit sportif : préserver l'esprit sportif et s'assurer que les activités sportives demeurent gratifiantes sur le plan humain
4. La société : protéger les jeunes et les futurs sportifs en leur donnant des modèles de comportement sans dopage

Les effets du dopage sur la santé

Les effets secondaires peuvent être :

- difficiles à connaître chez les sportifs
- plus graves chez les sportifs

Les effets secondaires peuvent être DIFFICILES À DIAGNOSTIQUER chez les sportifs, parce que :

- Les effets secondaires peuvent être PLUS GRAVES chez les sportifs, parce que :

- Note à l'animateur: Vous pouvez attirer l'attention des participants vers les Documents du participant, dans lesquels se trouve un texte sur les risques pour la santé de certaines des substances interdites.

Réfuter les mythes sur le dopage

- « Si tout le monde se dope, alors le sport devient équitable. »
- « S'il est bien supervisé, le dopage est sans danger. »
- « Les règlements antidopage violent les droits des sportifs. »
- « Les sportifs dopés sont bien trop sophistiqués pour se faire prendre. »

- « Si tout le monde se dope, alors le sport devient équitable. » C'est facile à dire pour les gens qui ne sont pas de la partie et qui n'ont pas à s'injecter des substances chimiques nocives pour demeurer compétitifs dans leurs domaines respectifs. Souhaitez-vous réellement vous mesurer à des sportifs qui ont recours au dopage?
- « S'il est bien supervisé, le dopage est sans danger. » Si les substances interdites étaient sans dangers et que leurs effets secondaires pouvaient être contrôlés par des experts en médecine, ne croyez-vous pas qu'ils utiliseraient ce savoir pour les contrôler d'abord chez les patients confrontés à la douleur et à la mort avant d'aider les sportifs d'élite à les éliminer?
- « Les règlements antidopage violent les droits des sportifs. » L'honneur d'être sportif d'élite, de représenter son pays et son sport, impose de nombreux sacrifices et d'importantes responsabilités. Même si les mesures antidopage présentent certains inconvénients, les sportifs propres s'y soumettent de plein gré, parce qu'ils savent que c'est le seul moyen de protéger leur droit à un sport équitable et à la compétition contre d'autres sportifs propres.
- « Les sportifs dopés sont bien trop sophistiqués pour se faire prendre. » Il y a quelques années, c'était peut-être le cas, mais la situation évolue rapidement dû en large partie à l'investissement en recherche antidopage. Il est possible que certains sportifs arrivent encore à dissimuler leur recours au dopage, mais le fait de ne pouvoir attraper tous les criminels constitue-t-il une bonne raison de cesser de les poursuivre?

6

α γ ρ α ευγενής ἀμύλλα
play true ευγενής ἀμύλλα
aus mǎng igrǎ postǎno igrǎ postǎno
jogo limpo jogo limpo jogo limpo
tisza játék tisztaság tisztaság
ren sport sportivitate sportivitate

Une lutte antidopage fondée sur des valeurs universelles

Les signataires du Code mondial antidopage :

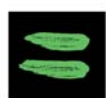
- Tous les Comités nationaux olympiques
- Toutes les fédérations internationales olympiques et plusieurs autres
- Plusieurs organisations responsables de Jeux d'envergure
- Plusieurs organisations nationales de sport
- La grande majorité des gouvernements nationaux

Les opinions personnelles des personnes qui travaillent contre le système ne devraient pas nuire aux efforts du reste du monde

Les valeurs et les principes qui vont au-delà des différences culturelles et politiques sont réputées être universelles. Compte tenu que tous les gouvernements et organisations sportives à travers le monde conviennent du besoin d'éliminer le dopage du sport, nous pouvons, en toute certitude, affirmer que la lutte antidopage est fondée sur des valeurs universelles. Par conséquent :

Les opinions personnelles des personnes qui travaillent contre le système ne devraient pas nuire aux efforts du reste du monde Par conséquent :

La diapositive ne présente pas tous les signataires du Code, mais la liste à jour des signataires peut être consultée sur le site Internet de l'AMA.



AGENCE
MONDIALE
ANTIDOPAGE
franc jeu

Cette section contient d'abord un document intitulé « **Les risques du dopage pour la santé** ». Il est destiné aux médecins du sport, entraîneurs et sportifs qui cherchent une compréhension générale des certains effets néfastes pour la santé de la prise de substances ou de l'utilisation de méthodes interdites. La même information est par la suite présentée dans une présentation PowerPoint pour en faciliter son utilisation.

Les risques du dopage pour la santé

REMARQUE IMPORTANTE

Le texte qui suit ne contient que de l'information générale. Il est destiné aux entraîneurs des sportifs d'élite qui participeront ou ont participé à un atelier de prévention du dopage et qui souhaitent acquérir des connaissances générales sur les effets de certaines substances et méthodes. Toutefois, il faut préciser que la recherche scientifique, les substances et les méthodes, ainsi que leurs applications, sont en constante évolution. Pour obtenir de l'information à jour et plus détaillée, le lecteur doit consulter un expert scientifique qualifié et compétent.

Observations générales sur les risques du dopage pour la santé

Il est très difficile de déterminer avec précision les effets secondaires d'une substance donnée ou d'une méthode donnée, ou encore, d'une combinaison des deux sur la santé des sportifs. Cela est en partie attribuable au fait que:

- il est impossible de mener des études pertinentes auprès des personnes concernées sans motif thérapeutique valable;
- les substances ou méthodes utilisées par les sportifs ont généralement été élaborées pour traiter des patients atteints de conditions médicales précises et non pour des sujets en bonne santé;
- les volontaires de la recherche pharmaceutique ne sont pas soumis aux mêmes conditions d'administration et à la même posologie que les sportifs dopés;
- chez les sportifs qui ont recours aux substances interdites, les doses administrées sont souvent beaucoup plus élevées et fréquentes que chez les patients qui les prennent à des fins thérapeutiques, sans compter que souvent les athlètes consomment conjointement plus d'une substance ;
- les substances que l'on vend aux sportifs pour améliorer leur performance sont souvent fabriquées de manière illicite et, par conséquent, peuvent contenir des impuretés ou des additifs, lesquels sont associés à des troubles de santé graves, voire même mortels.

Les substances destinées à améliorer la performance sportive sont utilisées en diverses combinaisons et à diverses doses par les sportifs. Elles n'ont jamais été soumises à des essais officiels. Les sportifs qui les utilisent acceptent donc de servir de cobayes sans connaître la nature ni la gravité des effets secondaires auxquels ils s'exposent. Ce document n'indique probablement qu'une infime partie des effets secondaires possibles. Dans les faits, les effets secondaires réels liés à l'usage en doses démesurées ou causés par l'administration combinée de plusieurs substances sont probablement beaucoup plus graves que ce que l'on peut imaginer. Lorsque plusieurs drogues sont prises conjointement, les effets secondaires ne font pas que s'ajouter, mais ils se multiplient.

Les hormones, qui jouent de multiples rôles de régulation des fonctions de l'organisme humain, lorsqu'elles ne sont pas administrées à des fins thérapeutiques peuvent déséquilibrer plusieurs fonctions et non seulement la fonction à laquelle elles sont directement associées.

Les risques pour la santé augmentent si l'administration d'une substance ou d'une méthode donnée est faite par injection. L'absence de bonnes pratiques de stérilisation, y compris l'usage d'aiguilles contaminées, augmente le risque de transmission de maladies infectieuses comme l'hépatite ou le VIH-SIDA.

Enfin, l'usage de ces substances peut mener à une dépendance psychologique ou physiologique.

Agents avec activité anti-œstrogène

Les effets secondaires associés à l'activité anti-œstrogène comprennent :

- bouffées de chaleur
- gain de poids
- rétention d'eau
- troubles cardiovasculaires, dont la thrombose (caillots) et l'hyperlipidémie (excès de graisses dans le sang)
- ostéoporose
- troubles oculaires
- toxicité hépatique

Alcool

L'alcool peut augmenter la confiance en soi et inciter une personne à prendre des risques plus grands qu'en tant normal. Il s'ensuit des risques accrus non seulement pour la personne concernée, mais aussi pour son entourage. De plus, la consommation d'alcool à long terme peut provoquer :

- vomissements
- troubles de l'élocution
- vision double
- troubles de mémoire et de compréhension
- atteinte hépatique
- perturbation du jugement, de la coordination et des mouvements
- incontinence
- somnolence
- dépression respiratoire légère
- troubles sexuels
- accoutumance

Amélioration du transfert d'oxygène

Les effets secondaires causés par l'amélioration du transfert d'oxygène peuvent être extrêmement graves, en raison de la difficulté à évaluer les doses correctes des substances chimiques utilisées.

Les effets secondaires des produits chimiques perfluorés comprennent :

- fièvre momentanée
- baisse de la numération plaquettaire
- infection par transmission sanguine (si les préparations présentent des impuretés)
- numération excessive potentielle des globules blancs
- irritabilité
- diarrhée
- accident cardiovasculaire
- embolie (obstruction d'un vaisseau sanguin)

Les effets secondaires potentiels des produits d'hémoglobine modifiés comprennent :

- hypertension artérielle
- vasoconstriction (constriction des vaisseaux sanguins)
- dommage rénal
- surnumération du fer

Béta-bloquants

Les effets secondaires liés à l'usage des béta-bloquants comprennent :

- hypotension artérielle et ralentissement de la fréquence cardiaque
- troubles du sommeil
- dysfonction sexuelle
- sensations de fatigue et diminution de la capacité et de la performance lors des activités d'endurance
- spasmes des voies aériennes
- défaillance cardiaque
- dépression
- constriction des vaisseaux sanguins des membres supérieurs et inférieurs

Béta-2 agonistes

Les effets secondaires potentiels des béta-2 agonistes comprennent :

- palpitations
- céphalées
- nausées
- transpiration excessive
- crampes musculaires
- étourdissements
- troubles de l'humeur

Cannabinoïdes

Les effets des cannabinoïdes comprennent :

- état similaire à l'ivresse
- baisse de perception du temps et de l'espace
- étourdissements et hallucinations
- diminution de la vigilance, de l'équilibre et de la coordination
- diminution de la capacité à effectuer des tâches complexes
- perte de concentration
- accélération de la fréquence cardiaque
- augmentation de l'appétit
- instabilité émotionnelle, alternance rapprochée d'états euphoriques et dépressifs

La consommation prolongée de marijuana peut causer :

- perte d'attention et de motivation
- perturbation de la mémoire et des capacités d'apprentissage
- faiblesse du système immunitaire
- maladies respiratoires, dont le cancer du poumon et de la gorge, et la bronchite chronique
- dépendance psychologique

Corticotrophines

Les effets secondaires à court terme liés aux ACTH comprennent :

- irritation stomacale
- ulcères
- irritabilité
- infections

D'autres effets secondaires sont également possibles :

- amollissement du tissu conjonctif
- hyperglycémie
- diminution de la résistance aux infections
- affaiblissement des régions traumatiques dans les muscles, os, tendons et ligaments
- ostéoporose
- cataractes
- rétention d'eau

Diurétiques

Parmi les effets secondaires liés aux diurétiques, on retrouve :

- étourdissements pouvant aller jusqu'à la perte de conscience
- déshydratation
- crampes musculaires
- chute de tension artérielle
- diminution de la coordination et de l'équilibre
- confusion, instabilité mentale et troubles de l'humeur
- troubles cardiaques

Dopage génétique

Comme la plupart des technologies du transfert génétique en sont à la phase expérimentale, les effets à long terme sur le matériel génétique humain ne sont pas encore connus. Toutefois, de nombreux décès ont déjà été associés à de telles technologies lors des processus d'expérimentation. Les effets secondaires suivants peuvent être causés par le dopage génétique :

- cancer
- altération des mécanismes de régulation métabolique
- allergie

Dopage sanguin

Le dopage sanguin est associé à des risques graves pour la santé, dont :

- jaunisse
- caillots sanguins, accident cardiovasculaire ou défaillance cardiaque
- surcharge circulatoire
- choc métabolique
- risque accru de transmission de maladies infectieuses telles que l'hépatite et le VIH-SIDA
- réactions allergiques (depuis l'éruption cutanée et la fièvre jusqu'au dommage rénal) associées à l'utilisation de sang non compatible
- septicémie (empoisonnement du sang)

Érythropoïétine (EPO)

L'usage de l'EPO est lié à des risques graves pour la santé, dont :

- épaississement du sang
- risque accru de caillots sanguins, d'accident cardiovasculaire et de crise cardiaque
- risque accru de transmission de maladies infectieuses telles que l'hépatite et le VIH-SIDA
- risque de réaction auto-immune, soit la production d'anticorps à l'EPO qui peuvent mener à l'arrêt définitif du mécanisme de production naturelle de l'EPO dans l'organisme

Glucocorticoïdes

Lorsqu'ils pénètrent dans le flux sanguin, les glucocorticoïdes provoquent de nombreux effets secondaires affectant différents systèmes de l'organisme.

Les effets possibles du surdosage des glucocorticoïdes comprennent :

- rétention d'eau
- perte de masse musculaire
- sensibilité accrue aux infections
- brûlures gastriques, régurgitation et ulcères gastriques
- ostéoporose (porosité et fragilité du tissu osseux dont le volume diminue)
- amollissement du tissu conjonctif (p. ex. les tendons et les ligaments)
- affaiblissement des régions traumatiques des muscles, os, tendons et ligaments
- altération des parois des vaisseaux sanguins, ce qui peut mener à la formation de caillots
- troubles du système nerveux, dont des convulsions et des crampes musculaires
- troubles psychiatriques, tels que des changements d'humeur et de l'insomnie
- ralentissement ou arrêt de la croissance chez les jeunes

Gonadotrophines

La hCG stimule la production de testostérone. Par conséquent, les effets secondaires possibles sont similaires à ceux des stéroïdes anabolisants.

Parmi les autres effets secondaires liés aux gonadotrophines, on retrouve :

- douleurs osseuses et articulaires
- bouffées de chaleur
- baisse de la libido
- impuissance
- réactions allergiques et éruptions cutanées
- nausées et étourdissements
- céphalées
- irritabilité
- troubles gastro-intestinaux
- arythmie cardiaque
- essoufflement
- perte d'appétit
- dépression
- fatigue
- gain de poids rapide

Hormone de croissance et facteurs de croissance analogues à l'insuline

L'usage de ces substances est lié à des effets secondaires dangereux, dont :

- tremblements, transpiration excessive, anxiété
- aggravation des troubles cardiovasculaires
- risque accru de développement de tumeurs
- cardiomégalie (hypertrophie anormale du cœur)
- arthrose précoce (usure chronique du tissu cartilagineux des articulations)
- acromégalie chez les adultes (hypertrophie des organes internes, des os, des traits faciaux, ainsi que des doigts, orteils, oreilles et tissu cutané)
- douleurs musculaires, articulaires et osseuses
- hypertension
- rétention d'eau
- diabète chez les personnes prédisposées
- gigantisme chez les jeunes (croissance excessive du squelette)

Insuline

Les effets secondaires de l'insuline à des fins non thérapeutiques sont graves; ils comprennent entre autres l'hypoglycémie, laquelle peut à son tour provoquer :

- tremblements
- nausées
- faiblesse
- essoufflement
- étourdissements
- maladie pancréatique
- coma
- dommage cérébral et décès

Narcotiques

L'usage des narcotiques pour réduire ou éliminer la douleur pose des risques, car la substance ne fait que masquer la douleur. Avec la sensation de sécurité artificielle que procurent les narcotiques, l'usager peut ignorer un traumatisme possiblement grave et risquer d'accroître ou de causer des dommages permanents. En plus du risque de dommages accrus ou permanents, les narcotiques ont d'autres effets secondaires dangereux, dont :

- ralentissement de la fréquence respiratoire
- ralentissement de la fréquence cardiaque
- somnolence
- diminution de l'équilibre, de la coordination et de la concentration
- dépendance physique et psychologique menant à l'accoutumance
- euphorie
- nausées et vomissements
- constipation
- arrêt respiratoire et décès

Stéroïdes anabolisants androgènes

L'usage des stéroïdes anabolisants androgènes peut avoir de graves répercussions sur la santé humaine. Les effets secondaires potentiels sont aussi nombreux que variés. Plusieurs effets secondaires sont réversibles. Si la personne cesse de consommer, ils disparaissent. Toutefois, les effets secondaires identifiés par un astérisque (*) dans le tableau ci-dessous peuvent devenir permanents en cas de surdosage ou de prise prolongée.

Les stéroïdes anabolisants sont une version synthétique d'hormones naturellement produites par l'organisme; elles peuvent perturber la fonction hormonale normale et provoquer des effets secondaires néfastes, dont :

- risque accru de maladie hépatique
- risque accru de maladie cardiovasculaire
- risque accru de transmission de maladies infectieuses telles hépatite et VIH-SIDA
- hypertension artérielle
- dépendance psychologique

<i>Aussi chez les hommes :</i>	<i>Aussi chez les femmes :</i>	<i>Aussi chez les adolescents :</i>
▪ acné ▪ atrophie des testicules* ▪ réduction de la production de sperme* ▪ impotence* ▪ stérilité ▪ hypertrophie de la prostate ▪ hypertrophie des seins ▪ calvitie prématurée ▪ dysfonction rénale et hépatique potentielle* ▪ agressivité accrue et sautes d'humeur ▪ troubles de la libido	▪ acné ▪ apparition de caractéristiques masculines ▪ voix grave* ▪ pilosité excessive du visage et du corps* ▪ irrégularité menstruelle ▪ hypertrophie du clitoris* ▪ agressivité accrue et sautes d'humeur ▪ altération du développement fœtal ▪ altération de la libido	▪ acné sévère sur le visage et le corps ▪ puberté prématurée ▪ retard de croissance dû à la soudure précoce des plaques de croissance des os

Stimulants

L'utilisation de certains stimulants peut provoquer des effets cardiovasculaires et des troubles psychologiques graves, ainsi que plus autres effets secondaires, dont :

- hausse excessive de la température du corps
- sécheresse de la bouche
- accélération et irrégularité de la fréquence cardiaque
- hypertension artérielle
- déshydratation
- risque accru d'accident cardiovasculaire, d'arythmie cardiaque et de crise cardiaque
- anxiété et agressivité
- troubles visuels
- troubles de coordination et d'équilibre
- insomnie
- perte de poids
- tremblements involontaires

L'usage des stimulants peut aussi mener à la dépendance et à l'accoutumance.

Les risques du dopage pour la santé

Играть по правилам 公平競争
aus māng igra pošteno שחקו נקי
franc jeu ευγενής άμιλλα
чесна гра шударга ёрсселдые jogo limpo spiel gerecht
gioca pulito play true
reilu peli ईमानदारी से खेले tiszta játék ren sport juego limpio
最高の感動のために hakça oyun لعب النزيه

©AMA- Version 3.0 - Décembre 2014

Quels sont les effets secondaires?

Difficile à dire... mais pourquoi?

1. Les recherches pertinentes traitent des traitements thérapeutiques, pas du dopage.
2. Les substances et méthodes utilisées par les sportifs sont développées pour des patients malades en tant que traitement et ne sont pas conçues pour des individus en santé.
3. Les sportifs qui utilisent des substances interdites :
 - Ne vont pas nécessairement consulter un professionnel de la santé pour un suivi médical
 - Prennent souvent des doses plus élevées que les patients
 - Peuvent combiner une substance avec une autre
4. Les substances illégales et contrefaites sont sujettes à contenir des impuretés ou des suppléments.

Mais nous connaissons certains effets secondaires...

Stéroïdes anabolisants

Effets secondaires généraux



- Risque accru de maladie hépatique
- Hypertension artérielle
- Risque accru de maladie cardiovasculaire
- Dépendance psychologique
- Risque accru de transmission de maladies infectieuses telles hépatite et VIH/SIDA

Stéroïdes anabolisants

Aussi chez les hommes



- Acné
- Atrophie des testicules
- Réduction de la production de sperme
- Impotence
- Stérilité
- Hypertrophie de la prostate
- Hypertrophie des seins
- Calvitie prématurée
- Dysfonction rénale et hépatique potentielle
- Agressivité accrue et sautes d'humeur
- Troubles de la libido

Stéroïdes anabolisants

Aussi chez les femmes



- Acné
- Apparition de caractéristiques masculines
- Voix grave
- Pilosité excessive du visage et du corps
- Irrégularité menstruelle
- Hypertrophie du clitoris
- Agressivité accrue et sautes d'humeur
- Altération du développement fœtal
- Altération de la libido

Stéroïdes anabolisants

Aussi chez les adolescents



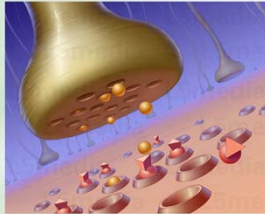
- Acné sévère sur le visage et le corps
- Puberté prématurée
- Retard de croissance dû à la soudure des plaques de croissance des os

Amélioration du transfert d'oxygène



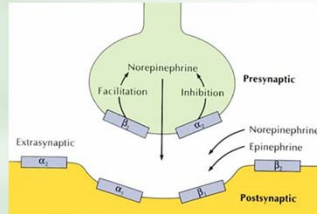
- fièvre momentanée
- baisse de la numération plaquettaire
- infection par transmission sanguine
- numération excessive potentielle des globules blancs
- irritabilité
- diarrhée
- accident cardiovasculaire
- embolie (obstruction des vaisseaux sanguins)
- hypertension artérielle
- vasoconstriction
- dommage rénal
- surnumération en fer

Béta-bloquants



- hypotension artérielle et ralentissement de la fréquence cardiaque
- troubles du sommeil
- dysfonction sexuelle
- spasmes des voies aériennes
- défaillance cardiaque
- dépression
- constriction des vaisseaux sanguins des membres supérieurs et inférieurs
- sensations de fatigue et diminution de la capacité et de la performance lors des activités d'endurance

Béta-2 Agonistes



- palpitations
- céphalées
- nausées
- transpiration excessive
- crampes musculaires
- étourdissements
- troubles de l'humeur

Dopage sanguin



- jaunisse
- surcharge circulatoire
- risque accru de transmission de maladies infectieuses telles que l'hépatite et VIH/SIDA
- septicémie (empoisonnement sanguin)
- caillots sanguins, accident cardiovasculaire ou défaillance cardiaque
- choc métabolique
- réactions allergiques

Cannabinoïdes



Effets à court terme

- état similaire à l'ivresse
- baisse de perception du temps et de l'espace
 - étourdissements et hallucinations
- diminution de la vigilance, de l'équilibre et de la coordination
- diminution de la capacité à effectuer des tâches complexes
 - perte de concentration
- accélération de la fréquence cardiaque
 - augmentation de l'appétit
- instabilité émotionnelle, alternance rapprochée d'états euphoriques et dépressifs

Effets à long terme:

- perte d'attention et de motivation
- perturbation de la mémoire et des capacités d'apprentissage
- faiblesse du système immunitaire
 - dépendance psychologique
- maladies respiratoires, dont le cancer du poumon et de la gorge, et la bronchite chronique

Diurétiques



- étourdissements pouvant aller jusqu'à la perte de conscience
- diminution de la coordination et de l'équilibre
- déshydratation
- confusion, instabilité mentale et troubles de l'humeur
- crampes musculaires
- troubles cardiaques
- chute de tension artérielle

Érythropoïétine (EPO)



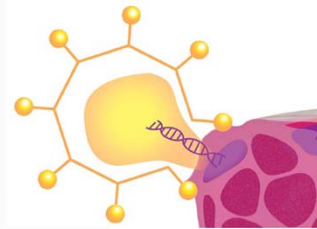
- épaississement du sang
- risque accru de caillots sanguins, d'accident cardiovasculaire et de crise cardiaque
- risque accru de transmission de maladies infectieuses telles que l'hépatite et le VIH-SIDA
- risque de réaction auto-immune, soit la production d'anticorps à l'EPO qui peuvent mener à l'arrêt définitif du mécanisme de production naturelle de l'EPO dans l'organisme

Dopage génétique

Comme la plupart des technologies du transfert génétique en sont à la phase expérimentale, les effets à long terme sur le matériel génétique humain ne sont pas encore connus. Toutefois, de nombreux décès ont déjà été associés à de telles technologies lors des processus d'expérimentation.

Les effets secondaires suivants peuvent être causés par le dopage génétique :

- développement du cancer
- allergies
- altération des mécanismes de régulation métabolique



Glucocorticostéroïdes



- rétention d'eau
- perte de masse musculaire
- sensibilité accrue aux infections
- brûlures et ulcères gastriques, régurgitation
- ostéoporose
- amollissement du tissu conjonctif (tendons/ligaments)
- affaiblissement des régions traumatiques des muscles, os, tendons et ligaments
- altération des parois des vaisseaux sanguins, ce qui peut mener à la formation de caillots
- troubles du système nerveux
- troubles psychiatriques (humeur, insomnie)
- ralentissement ou arrêt de la croissance

Hormone de croissance



- tremblements, transpiration, anxiété
- douleurs musculaires, articulaires et osseuses
- aggravation des troubles cardiovasculaires
- hypertension
- risque accru de développement de tumeurs
- rétention d'eau
- cardiomégalie (hypertrophie du cœur)
- diabète
- arthrose précoce
- gigantisme chez les jeunes
- acromégalie chez les adultes

Narcotiques



- ralentissement de la fréquence respiratoire et cardiaque
- euphorie
- nausées et vomissements
- somnolence
- constipation
- diminution de l'équilibre, de la coordination et de la concentration
- arrêt respiratoire et décès
- dépendance physique et psychologique menant à l'accoutumance

Stimulants



- hausse excessive de la température corporelle
- troubles visuels
- sécheresse de la bouche
- troubles de coordination et d'équilibre
- accélération et irrégularité de la fréquence cardiaque
- anxiété et agressivité
- hypertension artérielle
- insomnie
- déshydratation
- perte de poids
- tremblements involontaires
- risque accru d'accident cardiovasculaire, d'arythmie cardiaque et de crise cardiaque

Agence mondiale antidopage

BUREAU PRINCIPAL

Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 1700
Montréal (Québec) H4Z 1B7
CANADA

Tél. : +1 514 904-9232
Téléc. : +1 514 904-8650
info@wada-ama.org

www.wada-ama.org

BUREAUX RÉGIONAUX

Europe

MSI Maison du Sport International
Avenue de Rhodanie 54
1007 Lausanne, SUISSE
Tél. : +41 21 343 43 40
Téléc. : +41 21 343 43 41

Asie/Océanie

a/s Institut Japonais des Sciences du Sport
3-15-1 Nishigaoka, Kita-Ku
Tokyo, 115-0056 JAPON
Tél. : +81 3 5963 4321
Téléc. : +81 3 5963 4321

Afrique

Protea Assurance Building, 8e étage
Greenmarket Square
Le Cap, 8001 AFRIQUE DU SUD
Tél. : +27 21 483 9790
Téléc. : +27 21 483 9791

Amérique latine

Centre mondial du commerce de Montevideo
Tour II - Unité 712 - 18e étage
Calle Luis A de Herrera 1248
Montevideo, URUGUAY
Tél. : +598 096 856 907

play true
αληθινός αθλητισμός
władania sportu
игр по правилам
jogo limpo
spiel gerecht
reng sport
juego limpio
aus mänge
ren sport
liszta játék
игр по правилам

Cette section présente les informations clés sur la **Liste des interdictions** de l'AMA.

Qu'est-ce que la Liste des interdictions (la Liste) ?

La Liste est le document qui identifie les substances et les méthodes interdites en compétition, hors compétition et dans certains sports. Les substances et méthodes sont classées par catégories (p. ex. stéroïdes, stimulants, dopage génétique).

Quels sont les critères utilisés pour ajouter une substance ou une méthode à la Liste ?

Pour être ajoutée à la Liste, une substance ou une méthode doit répondre à deux des trois critères suivants :

- la substance ou la méthode a le potentiel d'améliorer la performance sportive;
- l'usage de la substance ou de la méthode présente un risque réel ou potentiel pour la santé du sportif;
- l'usage de la substance ou de la méthode est contraire à l'esprit sportif.

Une substance ou une méthode qui a la faculté de masquer l'usage d'autres substances ou méthodes interdites peut également être ajoutée à la Liste.

À quelle fréquence la Liste est-elle révisée ?

La Liste est révisée au moins une fois par année. En septembre de chaque année, le Comité exécutif de l'AMA adopte la nouvelle Liste. La nouvelle Liste est publiée le 1er octobre et entre en vigueur le 1er janvier de l'année suivante.

Où puis-je me procurer la Liste ?

La Liste est disponible avec d'autre information utile sur le sujet sur le site Web de l'AMA : <https://www.wada-ama.org/fr/ressources/science-medecine/liste-des-interdictions>



Cette section finale contient un outil pour tester vos connaissances en matière d'antidopage en jouant au **Quiz sur le dopage** de l'AMA.

Le Quiz sur le dopage est disponible en allemand, anglais, arabe, chinois, coréen, espagnol, finnois, français, géorgien, grec, italien, japonais, néerlandais, norvégien, polonais, portugais, roumain, tchèque et russe.

Pour jouer au Quiz, rendez-vous à la section de notre site Web suivante :

<http://quiz.wada-ama.org/>

De plus, les pages suivantes contiennent la version imprimée de toutes les 46 questions sélectionnées au hasard lorsque vous complétez la version interactive du Quiz.



Quiz antidopage

www.wada-ama.org

1. **Question** : Je suis responsable en dernier recours de ce que j'avale, de ce que je m'injecte et de ce que j'applique à mon corps. **Réponse** : Vrai. **Explication** : Tous les athlètes doivent être proactifs en posant des questions afin d'éviter de mettre en danger leur carrière sportive. Si vous avez une question, DEMANDEZ! Si vous ne pouvez être sûr à 100% des ingrédients ou si vous ne savez pas si une substance est interdite, NE LA PRENEZ PAS!
2. **Question** : Seuls les sportifs participant aux Jeux olympiques, aux Jeux paralympiques et aux Championnats du monde sont susceptibles d'être contrôlés. **Réponse** : Faux. **Explication** : De nombreux pays et fédérations internationales ont des programmes antidopage. Cela signifie que si vous faites partie d'une équipe nationale, vous pouvez être testé tant en compétition que hors compétition, à votre domicile ou sur votre lieu d'entraînement.
3. **Question** : AMA signifie : Administration mondiale antidopage / Agence mondiale antidopage. **Réponse** : Agence mondiale antidopage. **Explication** : L'Agence mondiale antidopage (AMA) est l'agence internationale indépendante chargée de promouvoir et coordonner la lutte contre le dopage dans le sport sous toutes ses formes sur le plan international.
4. **Question** : Dès qu'un sportif est informé qu'il a été sélectionné pour un contrôle en compétition, il peut demander à un représentant de l'accompagner au poste de contrôle du dopage. **Réponse** : Vrai. **Explication** : Un sportif peut être accompagné d'un représentant de son choix au poste de contrôle. Il s'agit généralement du médecin d'équipe ou de l'entraîneur. Le représentant peut agir comme témoin lors de la procédure de collecte, hormis lors de la miction. Un athlète peut également avoir recours à un traducteur au besoin.
5. **Question** : Si l'usage d'un médicament est autorisé dans mon pays, je peux utiliser en toute sécurité la même marque achetée dans un autre pays. **Réponse** : Faux. **Explication** : Certains médicaments contiennent des ingrédients légèrement différents d'un pays à l'autre. Dans certains cas, ils peuvent contenir des substances interdites. Vous devez vérifier les ingrédients attentivement et vous renseigner si vous avez des doutes.
6. **Question** : Le nombre maximum de contrôles qu'un athlète peut subir par année est. **Réponse** : Illimité. **Explication** : Il n'y a pas de limite au nombre de fois qu'un sportif peut être contrôlé chaque année, que ce soit en compétition, hors compétition, de façon inopinée ou de façon ciblée.
7. **Question** : Les analyses de l'urine pour la détection de substances ou de méthodes interdites dans le sport peuvent être réalisées par tout laboratoire possédant l'équipement nécessaire. **Réponse** : Faux. **Explication** : Les analyses officielles de l'urine ne sont réalisées que par des laboratoires qui remplissent les plus hautes exigences de l'AMA et qui ont été accrédités par l'Agence.
8. **Question** : Si un complément alimentaire est acheté dans une pharmacie (sans ordonnance), cela signifie qu'il est autorisé dans le sport. **Réponse** : Faux. **Explication** : Utiliser des compléments et/ou toute autre substance est à vos propres risques. De nombreux compléments contiennent des substances interdites. Dans la mesure où, dans de nombreux pays, l'industrie des compléments n'est pas régulée, il est important d'être certain des ingrédients contenus dans le produit. UN CONSEIL : Si c'est trop beau pour être vrai, c'est probablement interdit. Une alternative à l'utilisation de compléments consiste à adapter votre régime alimentaire.

9. **Question** : Les sportifs handicapés peuvent utiliser tous les médicaments dont ils ont besoin en raison de leur handicap. **Réponse** : Faux. **Explication** : Les sportifs handicapés sont soumis à la même liste de substances interdites. Cependant, si leur handicap requiert qu'ils utilisent un médicament interdit, ils peuvent demander une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) à la Commission médicale du Comité international paralympique ou à leur organisation nationale antidopage. Cette autorisation n'est pas accordée automatiquement.
10. **Question** : Il est facile pour un sportif testé d'éviter un contrôle positif en utilisant l'échantillon d'urine de quelqu'un d'autre. **Réponse** : Faux. **Explication** : Si les standards de contrôle appropriés sont appliqués, le sportif est accompagné en tout temps, depuis le moment où il est notifié jusqu'à la fin de la procédure de contrôle. Le prélèvement d'échantillons est toujours réalisé sous les yeux d'un agent de contrôle du dopage du même sexe que le sportif, ce qui complique beaucoup la manipulation de l'échantillon d'urine!
11. **Question** : Si je suis malade, je peux être excusé d'avoir pris un médicament pour me soigner. **Réponse** : Faux. **Explication** : Si vous avez un refroidissement, de la fièvre ou le rhume des foins, ne prenez PAS de médicament ou de produit sans vous être assuré qu'il ne contient pas de substance interdite. Cela comprend des substances prescrites ou non par votre docteur. Rappelez-vous qu'un test positif reste un test positif.
12. **Question** : Un entraîneur ou un médecin aidant ou encourageant un sportif à prendre des substances interdites peut être sanctionné si ce sportif est contrôlé positif. **Réponse** : Vrai. **Explication** : Encourager ou aider un sportif à utiliser des substances ou méthodes interdites est considéré comme une infraction sérieuse et entraîne des sanctions.
13. **Question** : Les agents de contrôle du dopage doivent informer les sportifs de leur intention de réaliser un test quelques heures avant leur arrivée. **Réponse** : Faux. **Explication** : Dans la mesure du possible, les contrôles s'effectuent sans préavis. Les agents de contrôle du dopage peuvent réaliser des tests inopinés. On s'attend toutefois à ce que les agents usent de discernement pour ne pas causer d'inconvénients excessifs aux sportifs.
14. **Question** : Une fois l'échantillon recueilli et scellé et les documents remplis, l'échantillon ne peut pas être altéré jusqu'à son arrivée au laboratoire. **Réponse** : Vrai. **Explication** : Les sportifs peuvent avoir confiance en l'impossibilité d'ouvrir l'échantillon avant analyse. De plus, le laboratoire rapportera tout doute sur l'intégrité de l'échantillon avant l'analyse.
15. **Question** : Un sportif peut refuser un contrôle s'il est trop occupé. **Réponse** : Faux. **Explication** : Refuser de se soumettre à un contrôle peut entraîner la même sanction qu'un test positif. Si un athlète refuse d'être contrôlé alors qu'il a été notifié, il doit fournir une explication de son refus sur le formulaire de notification et informer son autorité sportive responsable dès que possible.
16. **Question** : Si j'en fais la demande, mon entraîneur peut m'accompagner au poste de contrôle du dopage. **Réponse** : Vrai. **Explication** : Chaque sportif a le droit d'être accompagné d'un représentant au poste de contrôle du dopage.
17. **Question** : Je dois utiliser le nécessaire de test que j'ai choisi. Même si je pense qu'il a pu être altéré ou qu'il a l'air sale, je ne peux pas en demander un autre. **Réponse** : Faux. **Explication** : Vous devez pouvoir choisir parmi une sélection de nécessaires scellés. Si vous n'êtes pas satisfait de l'équipement que vous avez choisi en premier, vous pouvez en demander un autre qui vous sera accordé.

18. **Question** : Je dois informer mon médecin qu'en tant que sportif, je peux être soumis à des contrôles du dopage et que je ne devrais pas utiliser de substance interdite. **Réponse** : Vrai. **Explication** : Il est important que votre médecin sache qu'il doit vous prescrire des médicaments autres que ceux qui figurent sur la liste des interdictions. Si cela n'est pas possible, vous devez demander une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) à votre fédération internationale, votre fédération nationale ou votre organisation nationale antidopage avant de faire usage de ce médicament. Des procédures que votre médecin devrait connaître existent pour traiter les cas urgents de façon accélérée.
19. **Question** : Si votre échantillon ne contient pas la quantité d'urine requise, on vous demandera de donner un échantillon de sang en plus de votre urine. **Réponse** : Faux. **Explication** : Si vous n'arrivez pas à fournir la quantité nécessaire d'urine, votre échantillon partiel sera scellé et enregistré, et, quand vous serez prêt, il vous faudra fournir un autre échantillon jusqu'au volume requis.
20. **Question** : Parfois, vous devez tricher en prenant des substances interdites pour gagner. **Réponse** : Faux. **Explication** : Si vous devez prendre des substances interdites pour gagner, cela signifie que vous n'avez pas gagné parce que vous avez fait de votre mieux. La triche va à l'encontre du véritable esprit sportif, pour vous et pour vos concurrents.
21. **Question** : Vous pouvez prendre un médicament donné par une personne de confiance, même si vous ignorez ce que ce médicament contient. **Réponse** : Faux. **Explication** : Les sportifs doivent toujours savoir ce qu'ils mettent dans leur corps. Prendre un médicament sans savoir ce qu'il contient peut provoquer un contrôle positif et représenter également un risque pour votre santé.
22. **Si un agent de contrôle du dopage vient chez vous pour réaliser un contrôle hors compétition, vous pouvez quitter les lieux pour faire du thé ou vous promener.** **Réponse** : Faux. **Explication** : Il est important que vous protégiez l'intégrité de votre échantillon en restant en tout temps à la vue de l'agent de contrôle du dopage jusqu'à la fin du contrôle. Si vous devez quitter la pièce, dites-le à l'agent de contrôle du dopage qui vous accompagnera.
23. **Question** : Si j'ai été contrôlé hors compétition, mon prochain contrôle n'aura pas lieu avant quelques semaines. **Réponse** : Faux. **Explication** : Votre prochain contrôle peut avoir lieu dans quelques semaines, quelques jours, voire quelques heures. Les contrôles rapprochés ont un effet dissuasif sur les tricheurs, en les empêchant de se sentir à l'abri des contrôles.
24. **Question** : Si mon médecin d'équipe me prescrit un médicament et que je suis contrôlé positif en conséquence, la responsabilité ne m'incombe pas. **Réponse** : Faux. **Explication** : Votre médecin peut être sanctionné pour vous avoir mal conseillé ou vous avoir prescrit un traitement inadéquat, mais vous ne devez vous fier qu'à vous-même pour ce que vous mettez dans ou sur votre corps. VOUS ÊTES RESPONSABLE DE CE QUE VOUS PRENEZ.
25. **Question** : Je peux être ciblé pour un contrôle. **Réponse** : Vrai. **Explication** : En tant que sportif de calibre national ou international, vous pouvez être sélectionné par votre nom plutôt que par tirage au sort. Ceci vous donne la possibilité de prouver que vous concourez sans avoir eu recours au dopage.
26. **Question** : Si l'agent de contrôle du dopage n'a pas de pièce d'identification, je peux refuser qu'il me contrôle. **Réponse** : Vrai. **Explication** : L'agent de contrôle du dopage doit pouvoir prouver qu'il est autorisé à effectuer un test et qu'il appartient à une organisation habilitée à réaliser des contrôles. Dans le cas contraire, notez-le sur le formulaire, signez le formulaire, gardez-en une copie et contactez votre fédération immédiatement.

27. **Question** : La personne qui reçoit mon échantillon au laboratoire sait qui je suis. **Réponse** : Faux. **Explication** : La documentation qui accompagne votre échantillon au laboratoire ne révèle pas votre identité. Les seules informations que le laboratoire reçoit sont les suivantes : le sport, la compétition, le sexe, la fédération et la date du contrôle.
28. **Question** : Lorsque je suis contrôlé, l'agent de contrôle du dopage conserve tous les formulaires et j'en reçois une copie plus tard. **Réponse** : Faux. **Explication** : Après que vous ayez fourni votre échantillon et rempli les documents, l'agent de contrôle du dopage vous remet immédiatement une copie du formulaire de contrôle antidopage, que vous devriez conserver pour vos dossiers.
29. **Question** : Quand je suis en vacances, je n'ai pas à soumettre d'informations concernant ma localisation. **Réponse** : Faux. **Explication** : Les sportifs doivent soumettre des informations sur leur localisation même s'ils sont en vacances, afin que les autorités antidopage puissent les localiser où qu'ils se trouvent, dans l'éventualité où elles veulent effectuer un contrôle du dopage.
30. **Question** : Les stéroïdes anabolisants sont interdits en tout temps dans le sport et sont illégaux dans la plupart des pays. L'utilisation de stéroïdes anabolisants peut provoquer les effets secondaires suivants:
- a. Seins volumineux chez les hommes et voix grave chez les femmes
 - b. Maladies du foie et du cœur
 - c. Changements d'humeur subits
 - d. L'ensemble de ces réponses
- Réponse** : D. L'ensemble de ces réponses. **Explication** : Les stéroïdes anabolisants peuvent engendrer une augmentation de la masse musculaire, mais leurs effets secondaires peuvent avoir des conséquences fatales. En utilisant des stéroïdes anabolisants, vous faites non seulement courir des risques à votre santé, mais vous trichez également en utilisant un artifice pour améliorer vos performances.
31. **Question** : Les AUT permettent aux sportifs de demander l'autorisation d'utiliser un traitement pour une condition médicale sérieuse en utilisant une substance interdite. Une AUT sera seulement délivrée si la substance ne fait courir aucun risque à la santé du sportif, si elle n'améliore pas la performance et s'il n'y a pas d'alternative thérapeutique raisonnable. **AUT signifie** :
- a. Autorisation d'usage à des fins thérapeutiques
 - b. Amélioration d'usage à des fins thérapeutiques
- Réponse** : A. T Autorisation d'usage à des fins thérapeutiques. **Explication** : Les sportifs de niveau international devraient soumettre leur demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) à leur fédération internationale, et les sportifs de niveau national à leur agence nationale antidopage. Les AUT sont accordées pour une substance spécifique et spécifient le dosage et la durée de validité de l'autorisation.
32. **Question** : L'hormone de croissance est connue pour stimuler la croissance osseuse et musculaire. Elle est interdite en tout temps dans le sport. Les effets secondaires de l'hormone de croissance comprennent:
- a. Maladies cardiovasculaires
 - b. Douleurs musculaires et articulaires; croissance anormale des organes
 - c. Risques de diabète
 - d. L'ensemble de ces réponses
- Réponse** : d. L'ensemble de ces réponses. **Explication** : Un test existe pour le contrôle de l'hormone de croissance.
33. **Question** : La Liste des interdictions identifie les substances et méthodes interdites en et hors compétition. **Réponse** : Vrai. **Explication** : La Liste des interdictions est révisée chaque année par un groupe d'experts internationaux, et la nouvelle version entre en vigueur le 1er janvier de chaque année. Tous les sportifs devraient s'assurer de prendre connaissance des informations les plus à jour à propos de la Liste, disponibles sur le site Internet de l'AMA (www.wada-ama.org).

34. **Question :** Si un sportif prend accidentellement une substance incluse dans la Liste des substances interdites et annonce son erreur rapidement à l'agent de contrôle du dopage, cette information peut être notée sur le formulaire de contrôle et il n'y aura aucun problème. **Réponse :** Faux **Explication :** Le Code mondial antidopage opère selon le principe de la responsabilité objective, qui signifie que vous êtes responsable si une substance interdite est décelée dans votre échantillon.
35. **Question :** Qu'est-ce qu'un agent masquant?
- a. Une personne aidant un sportif à utiliser des substances interdites
 - b. Une substance ou une procédure utilisée pour cacher l'utilisation de substances interdites
 - c. Le représentant d'un sportif
 - d. La colle utilisée pour coller le bouchon de l'échantillon de contrôle du dopage
- Réponse :** b. **Explication :** Un agent masquant est une substance ou procédure pouvant être utilisée pour altérer le contenu d'un échantillon de contrôle du dopage ou cacher l'utilisation de substances interdites. Les agents masquants sont INTERDITS en et hors compétition.
36. **Question :** Même si je suis blessé et que je ne concours pas, je dois soumettre mon formulaire de localisation aux autorités sportives responsables pour qu'elles puissent me trouver si elles veulent me contrôler. **Réponse :** Vrai. **Explication :** En tant que sportif, je dois soumettre les informations sur ma localisation même si je suis blessé ou malade, afin que les autorités antidopage puissent me trouver en tout temps.
37. **Question :** Un test existe pour le contrôle de l'hormone de croissance. **Réponse :** Vrai. **Explication :** Un test de l'hormone de croissance a été introduit en 2004 et est utilisé de manière croissante en et hors compétition.
38. **Question :** Il est probable que je me sente mal si on prélève un échantillon de mon sang dans le cadre d'un contrôle du dopage. **Réponse :** Faux. **Explication :** Seule une petite quantité de sang (environ le volume d'un tube de rouge à lèvres) est prélevée dans le cadre d'un contrôle sanguin, et ce volume n'a pas d'effet sur la performance du sportif. Un spécialiste tel qu'un infirmier ou un phlébotomiste certifié est présent pour répondre à toute nécessité.
39. **Question :** Si on vous demande un échantillon d'urine pour un contrôle du dopage, une escorte pouvant être INDISTINCTEMENT de sexe masculin ou féminin assistera à la production de l'échantillon (moment où le sportif urine). **Réponse :** Faux. **Explication :** L'escorte assistant à la production de l'échantillon doit toujours être du même sexe que le sportif/la sportive.
40. **Question :** Si un sportif a des soucis en relation avec la procédure ou la session de contrôle du dopage, quand devrait-il en faire part ?
- a. N'importe quand après la session de contrôle
 - b. Pendant la session de contrôle
 - c. En envoyant une lettre à l'Agence mondiale antidopage
- Réponse :** B. Pendant la session de contrôle. **Explication :** Les sportifs devraient se sentir libres de faire part de leurs préoccupations à l'agent de contrôle du dopage durant la session de contrôle. Les sportifs ont le droit de demander des informations supplémentaires au sujet de la procédure de prélèvement et ont la possibilité de noter leurs préoccupations à propos de la session de contrôle.
41. **Question :** Je peux faire l'objet d'un contrôle en compétition même si je n'ai pas concouru/joué. **Réponse :** Vrai. **Explication :** Si vous êtes sélectionné comme membre d'une équipe, vous pouvez faire l'objet d'un contrôle, que vous ayez concouru/joué ou non.

- 42. Question:** Quel est le but du Code mondial antidopage?
- a. Protéger le droit fondamental des sportifs de participer à des activités sportives exemptes de dopage
 - b. Promouvoir la santé et garantir aux sportifs du monde entier l'équité et l'égalité dans le sport
 - c. Veiller à l'harmonisation, à la coordination et à l'efficacité des programmes antidopage au niveau international
 - d. L'ensemble de ces réponses
- Réponse :** D. L'ensemble de ces réponses. **Explication :** Le Code mondial antidopage est le document universel sur lequel le Programme mondial antidopage est fondé.
- 43. Question:** Dans l'éventualité où vous êtes contrôlé positif à une substance interdite, vous avez le droit de :
- a. Demander que votre échantillon B soit analysé
 - b. Assister à l'ouverture et à l'analyse de l'échantillon B, ou être représenté
 - c. Demander des copies du dossier d'analyse
 - d. L'ensemble de ces réponses
- Réponse :** D. L'ensemble de ces réponses. **Explication :** Le Code mondial antidopage vise à garantir que les droits des sportifs soient respectés.
- 44. Question :** La transmission d'informations sur votre localisation aux autorités de contrôle contribue à garantir un terrain de jeu équitable, puisque les sportifs sont ainsi disponibles pour des contrôles du dopage. **Qui peut accéder aux informations sur ma localisation ?**
- a. Ces informations deviennent publiques, et toute personne intéressée, y compris le public et les médias, peut y avoir accès
 - b. Le public et les médias n'y ont pas accès, mais toute personne travaillant dans une organisation antidopage peut vérifier les informations me concernant
 - c. Ces informations sont conservées en tout temps en stricte confidentialité et ne peuvent être utilisées que par les employés d'organisations antidopage responsables de la planification des contrôles
 - d. Aucune de ces réponses
- Réponse :** C. **Explication :** Toutes les informations sur la localisation sont strictement confidentielles et ne sont utilisées qu'à des fins de contrôle du dopage. Ces informations sont détruites quand elles ne sont plus utilisées.
- 45. Question :** A quelle fréquence la Liste des interdictions est-elle mise à jour?
- a. Une fois par mois
 - b. Une fois par année
 - c. Avant les Jeux olympiques et paralympiques
 - d. Jamais
- Réponse :** B. Chaque année. **Explication :** La Liste des interdictions est révisée chaque année par un groupe d'experts internationaux, et la nouvelle version entre en vigueur le 1er janvier de chaque année. Tous les sportifs devraient s'assurer de prendre connaissance des informations les plus à jour à propos de la Liste, disponibles sur le site Internet de l'AMA (www.wada-ama.org).